Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 22 mai 2007</u> Rapport Nº 1

En bref:

- Une bonne survie à l'hiver des plantes pérennes, malgré des dommages localisés par le gel du sol dans les légumineuses et les petits fruits;
- > Des pertes hivernales généralisées dans les ruches, dans la majorité des régions:
- > Un printemps favorable à l'ensemencement des cultures annuelles;
- Les pourcentages de réalisation des semis et des plantations par culture sont de 73 % pour les céréales, 88 % pour le maïs-grain, 64 % pour le soya et 61 % pour les pommes de terre;
- La croissance du foin est ralentie par le temps sec dans certaines régions;
- La levée des cultures est bonne de façon générale;
- On rapporte 327 avis de dommages, comparativement à 466 l'an dernier à la même période.

Les conditions météorologiques de l'hiver 2006-2007 et du printemps 2007

La période hivernale (de novembre 2006 à mars 2007)

Après un automne caractérisé par des températures moyennes plus douces que les normales, surtout en novembre (écarts de 2 à 3,5 °C), le début de l'hiver a suivi la même tendance en affichant des températures moyennes supérieures aux normales en décembre (écarts de 2.5 à 5,5 °C) ainsi qu'en janvier (écarts de 1,4 à 3,4 °C). Les précipitations mensuelles ont été près ou au-dessous des normales, à l'exception des régions du sud qui ont reçu des quantités près des normales ou supérieures à celles-ci en décembre. Il est tombé moins de neige que la normale sur l'ensemble du Québec en décembre, alors qu'en janvier le temps doux a été responsable de précipitations sous forme de pluie supérieures à la normale.

Les conditions hivernales se sont installées vers la fin du mois de janvier. Février a été marqué par plusieurs jours de grand froid accompagnés de vents forts ainsi que du passage de plusieurs tempêtes qui ont laissé d'importantes accumulations de neige. Février a été plus froid que la normale (écarts de - 1,7 à - 3,6 °C), alors que

les précipitations ont été près ou au-dessous des normales, sauf dans les secteurs de Sherbrooke et de Mont-Joli. Le mois de mars a été caractérisé par des conditions contrastantes : tempêtes de neige, froid intense, verglas, pluies abondantes et orages localisés par endroits. Les températures mensuelles ont été près ou au-dessous des normales (écarts de - 0,2 à - 1,8 °C), alors que les précipitations ont été près ou au-dessus des normales. Les régions du sud ainsi que celles de l'est ont connu un mois de mars très enneigé.

La période printanière (début d'avril au 20 mai)

La première partie du mois d'avril a connu des conditions plutôt hivernales : températures très froides et précipitations sous forme de grésil, de giboulée ou de neige, parfois abondante dans certains secteurs (Estrie). Les conditions printanières se sont installées vers la mi-avril. Les températures ont alors dépassé les normales et les conditions ont été plus ensoleillées. La fin du mois a été caractérisée par des périodes de températures chaudes le jour et de gels nocturnes. Les 23 et 24 avril, les premiers orages de la saison ont été signalés. Dans l'ensemble, les températures moyennes d'avril ont été près ou au-dessus des normales (écarts de 0,2 à 1,5 °C), à l'exception des régions les plus au

sud (écart de - 1 °C). Les précipitations ont été généralement de près à supérieures aux normales (80 à 140 mm), à l'exception des régions plus à l'est, où elles ont été inférieures aux normales (50 à 80 mm).

La semaine du 30 avril au 6 mai a été caractérisée par des conditions généralement ensoleillées et des températures fraîches. Les températures moyennes (4,5 à 9 °C selon les régions) ont été au-dessous des normales saisonnières (écarts de - 0,8 à - 2,9 °C). Les précipitations ont été nulles dans la partie ouest du territoire, alors qu'elles ont varié entre 5 et 15 mm dans la partie est (réparties sur une période de 1 à 3 jours). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 17 à 23 mm. Le beau temps a favorisé l'assèchement des terres, mais les températures froides n'ont pas accéléré le réchauffement des sols (neige au sol dans les régions plus au nord et les secteurs montagneux). L'ensemencement des cultures annuelles a débuté.

La semaine du 7 au 13 mai a été caractérisée par des conditions ensoleillées et des températures très douces. Les températures moyennes (11 à 16 °C selon les régions) ont été au-dessus des normales saisonnières (écarts de 2 à 3,5 °C). Les précipitations ont été nulles dans la partie ouest du territoire, alors qu'elles ont été très faibles dans la partie est (entre 2 et 10 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 17 à 23 mm. Le soleil et la chaleur ont grandement favorisé l'assèchement et le réchauffement des terres. Le débourrement de la végétation a été accéléré sous l'effet des températures maximales variant de 22 à 31 °C durant la période du 8 au 10 mai. Les travaux de semis et de plantations se sont alors intensifiés.

Des conditions variables ont caractérisé la semaine du 14 au 20 mai. Les températures ont été fraîches en début de semaine, accompagnées de temps venteux et sec. Par la suite, les conditions ont été variables, avec des précipitations variant de faibles à modérées. À partir du 16 mai, un important système dépressionnaire a apporté des précipitations abondantes dans le sud du Québec, particulièrement en Beauce et en Estrie. Le refroidissement des températures a occasionné du gel au sol et des précipitations de neige fondante ou de grésil par endroits. La fin de la semaine a été généralement ensoleil-lée. Somme toute, les températures moyennes (6,1 à 9,8 °C selon les régions) ont été inférieu-

res aux normales saisonnières (écarts de - 2 à - 4,5 °C). Faibles dans les régions d'Amos et d'Alma (entre 10 et 15 mm réparties sur une période de 2 jours), les précipitations ont totalisé entre 25 et 50 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, dans les autres régions. Les quantités de pluie ont toutefois atteint entre 60 et 85 mm, réparties sur une période de 5 jours, dans les secteurs de Drummondville, de Granby, de Sherbrooke et de Sainte-Marie-Saint-Georges. Des précipitations pouvant atteindre de 70 à 110 mm ont été enregistrées dans certaines localités. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 15 à 25 mm. Les plantations et les semis ont été ralentis par la pluie par endroits.

La progression de l'ensemencement des cultures au 22 mai

Dans l'ensemble, l'ensemencement des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain a été réalisé dans de bonnes conditions. Les travaux ont été effectués à la période habituelle (fin d'avril à la mi-mai) et sont en avance de quelques jours à une semaine. En date du 22 mai, près de 80 % des ensemencements sont terminés pour ces cultures. Les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 73 % pour les céréales (69 % pour l'avoine, 87 % pour le blé et 70 % pour l'orge), de 88 % pour le maïs-grain, de 64 % pour le soya, et de 66 % pour le canola. Les semis de haricots secs ont débuté dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu (50 à 65 %). Les plantations des pommes de terre, qui ont débuté au cours de la première quinzaine de mai (sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean: le 21 mai), ont également bien progressé. Elles sont réalisées dans une proportion variant entre 60 et 85 %. Dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, entre 15 et 20 % des plantations sont faites. Elles sont par ailleurs terminées dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Pour les détails par région et par culture, veuillez consulter le Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis à la fin du présent rapport.

L'ensemencement du maïs fourrager, qui a débuté entre le début et le milieu de mai, est réalisé dans une proportion de 70 à 100 % dans la majorité des régions. Les semis sont terminés dans les régions de Lanaudière et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les semis de pois des légumes de transformation ont débuté vers la

fin du mois d'avril et le début de mai dans les régions productrices. Quant aux semis de maïs sucré et de haricots, ils ont débuté dans l'ensemble respectivement au début de mai et le 20 mai, soit dans les périodes normales. L'avancement des semis varie de 5 à 40 % selon les cultures et les régions. L'ensemencement des cultures maraîchères a commencé. de façon générale, entre la fin d'avril et la mimai pour les différentes catégories de légumes. Les travaux se font dans les périodes normales, sauf dans certains cas, notamment pour les laitues, où l'on observe un retard de guelgues jours à deux semaines dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour l'ensemble de ces cultures, la réalisation des semis et des plantations s'est faite dans de bonnes conditions et aux périodes habituelles ou avec une avance de quelques jours à une semaine.

Les conditions des cultures

De façon générale, la survie des plantes vivaces a été relativement bonne. Les premières observations montrent qu'elle a été bonne pour les **fraisières**, les **framboisières** et les **bleuetières**. C'est le cas aussi des **pommiers**. On rapporte cependant des dommages par le gel hivernal, causé par le faible couvert de neige en janvier dans certaines régions, pour les **plantes fourragères** et, par endroits, pour les **petits fruits**. Ainsi, certains champs de foin ont dû être labourés, et la rénovation des pâturages et des prairies a été nécessaire dans certains secteurs.

Les pertes hivernales dans les **ruches** sont généralisées dans l'ensemble des régions. Plusieurs facteurs semblent être à l'origine de ces pertes, notamment le varroa, le printemps froid et les maladies.

Au 22 mai, les conditions d'humidité du sol sont variables selon la fréquence et les quantités de précipitations enregistrées ce printemps. Les sols sont qualifiés de normaux dans les régions du sud-ouest¹ et généralement de secs à normaux dans les celles du centre², sauf à

Gatineau où ils sont de secs à très secs. Ils sont aussi de secs à très secs dans les régions plus au nord et à l'est³, sauf dans la région de la Côte-Nord (où l'humidité du sol est normale).

Les conditions de développement pour le **foin** sont bonnes dans la majorité des régions, et son stade de développement correspond à celui habituellement observé à cette période. Le temps sec du début du mois de mai et le manque de chaleur ont cependant retardé la croissance de certains champs de foin de graminées, notamment dans les régions de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie.

De façon générale, les pluies du 15 au 17 mai ont été bénéfiques pour rétablir l'humidité du sol nécessaire à la germination. La levée des cultures annuelles est bonne. Toutefois, le manque d'eau dans le sol (Abitibi-Témiscamingue et Lac-Saint-Jean) et le temps frais (Lac-Saint-Jean) ont rendu la levée plus difficile. Les fortes pluies (16 et 17 mai) ont entraîné par endroits (Bas-Saint-Laurent et Estrie) la crue des eaux et des dommages localisés dans les champs.

De façon générale, les conditions climatiques du printemps ont été bonnes pour le développement de l'ensemble des cultures dans la majorité des régions. On a toutefois rapporté des conditions variables pour les cultures fruitières dans les régions du Bas-Saint-Laurent, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie (Saint-Jean-sur-Richelieu), de même que pour les cultures légumières dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu (la neige tardive en avril a retardé les plantations de légumes). Les conditions de croissance des pommes de terre au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été qualifiées de difficiles.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 22 mai 2007, 327 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 466 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 24 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux

Les régions du « sud-ouest » correspondent à celles de la Montérégie (secteurs de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield) et de l'Estrie (Sherbrooke).

Les régions du « centre » correspondent à celles de la Capitale-Nationale (Québec), du Centre-du-Québec (secteurs de Drummondville et de Nicolet-Victoriaville), de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Lévis et de Sainte-Marie—Saint-Georges), de

Laurentides-Laval (Saint-Eustache), de Lanaudière (L'Assomption), de la Mauricie (Trois-Rivières) et de l'Outaouais (Gatineau).

Les régions plus au nord et à l'est correspondent à celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent (Rimouski-Rivière-du-Loup), de la Gaspésie-Îles-dela-Madeleine (Caplan), de l'Abitibi-Témiscamingue (Amos-Rouyn-Noranda) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Alma).

cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïs-grain), 5 aux cultures maraîchères, 61 au miel (période d'hivernage) et 12 aux petits fruits (bleuetières : 4, fraisières : 6, framboisières : 2). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 224, comparativement à 293 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour uniquement pour la protection en période d'hivernage dans le miel sont de 305 400 \$.

TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 22 MAI 2007

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	70	75	100	65		55
Bas-Saint-Laurent	45-53	90	45	18		45
Capitale-Nationale	83	95	65	85		80
Centre-du-Québec Secteur de Drummondville	98	93	83		0	
Centre-du-Québec Secteur de Nicolet- Victoriaville	98	93	83	63	0	0
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	58	58	58	75		58
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie– Saint-Georges	45	58	38			45
Côte-Nord	45-50					
Estrie	95-98	85	60			
Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	20-30			15		
Launaudière	100	100	80	80	0	
Laurentides-Laval	95-100	100	70	80		
Mauricie	40-93	63	55	70	0	55
Montérégie Secteur de Granby	97	90	50	80		
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	90-100	80	65	100	50	
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	99-100	99	70	65	65	
Montérégie Secteur de La Prairie– Salaberry-de-Valleyfield	95-100	95	40	85	0	
Outaouais	85-100	50	10	60		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	65-85	100	15	20		85
Total* :	73	88	64	61	29	66

Notes:

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Côte-Nord : pour les céréales, la moyenne est celle de l'avoine et de l'orge.

^{*} Pondéré par les superficies.

^{---:} Moins de trois clients.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : État des cultures et pourcentage moyen des semis et des plantations réalisés au 22 mai 2007,

La Financière agricole du Québec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ):

Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

La Financière agricole Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 5 juin 2007</u> Rapport N° 2

En bref:

- Les conditions météorologiques de la période ont été variables : températures fluctuantes, périodes ensoleillées et précipitations de faibles à fortes selon les secteurs;
- Les travaux de semis et de plantations sont terminés pour les cultures du blé et du maïsgrain, tandis qu'ils le sont dans une proportion de 91 à 99 % pour les autres cultures;
- On s'attend à ce que les travaux de plantations et d'ensemencements printaniers soient complétés avant les dates limites de semis et de plantations;
- Les conditions climatiques ont été généralement favorables à la croissance des cultures;
- On a observé des pertes importantes dans les ruchers de certaines régions;
- On rapporte 481 avis de dommages, comparativement à 1 932 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météo de la période du 21 mai au 3 juin

La semaine du 21 au 27 mai

La semaine a été caractérisée par des températures fluctuantes et des conditions généralement ensoleillées. Plus fraîches en début de semaine (surtout la nuit), les températures se sont réchauffées graduellement, pour atteindre des records de températures maximales (les 24 et 25 mai, le mercure a atteint de 28 à 34 °C). Les températures se sont rapprochées des normales sur la fin de la semaine. Somme toute, les températures moyennes (12 à 17 °C selon les régions) ont dépassé les normales saisonnières (écarts de 1,5 à 2,5 °C).

Les 25 et 27 mai, des averses et des orages parfois accompagnés de vents violents (le 25) ont été enregistrés. Dans l'ensemble, les précipitations ont varié entre 10 et 20 mm, réparties sur une période de 1 à 2 jours, De faibles quantités ont été observées au Témiscamingue, sur la Côte-Nord ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (entre 5 et 7 mm sur 1 à 2 jours). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 18 à 25 mm.

La semaine du 28 mai au 3 juin

La semaine a été caractérisée par des températures ainsi que des quantités de pluie variables selon les secteurs. Le temps a été plutôt nuageux ou instable et ponctué d'averses de faibles à fortes selon les endroits. Les 29 et 30, une série d'orages a apporté des quantités importantes de pluie dans le nord-ouest. Ainsi, les températures moyennes (11 à 18 °C selon les régions) ont été légèrement inférieures aux normales saisonnières (écarts de - 1 à - 1,8 °C), à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les températures ont été supérieures aux normales (écarts de 1,2 à 2,3 °C).

Les précipitations ont totalisé entre 5 et 25 mm, réparties sur une période de 2 à 5 jours. Les quantités de pluie ont toutefois atteint entre 40 et 70 mm, réparties sur une période de 5 jours, en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'en Outaouais. Des précipitations pouvant atteindre de 70 à 110 mm ont été enregistrées dans certaines localités de l'Abitibi-Témiscamingue. En divers endroits, des orages ont été signalés, dont certains accompagnés de vents violents (28 et 31 mai, et 3 juin). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 15 à 25 mm.



La progression des ensemencements et des plantations au 5 juin

De façon générale, le beau temps a favorisé la réalisation des travaux de semis et de plantations. L'ensemencement des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain, ainsi que les plantations de pommes de terre ont progressé dans de bonnes conditions, et plusieurs travaux sont terminés. Les pluies abondantes depuis la fin de mai, notamment en Abitibi-Témiscamingue, ont toutefois ralenti ou arrêté les travaux. En date du 5 juin, près de 97 % des ensemencements sont terminés. Les semis de blé et de maïs-grain sont achevés, alors qu'ils le sont pratiquement pour le soya (97 %) ainsi que pour le canola (99 %). Les pourcentages de réalisation des semis sont de 92 % pour l'avoine, 91 % pour l'orge et 92 % pour le haricot sec. Également, près de 95 % des plantations de pommes de terre sont terminées. Pour les détails par région et par culture, veuillez consulter le Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis à la fin du présent rapport.

Il reste entre 2 et 10 % des ensemencements de superficies d'avoine et d'orge à réaliser dans les régions de la Capitale-Nationale (secteurs de Charlevoix et de l'Île-d'Orléans), de la Chaudière-Appalaches, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'en Estrie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (l'avoine seulement pour ces deux dernières). Dans le Bas-Saint-Laurent (à l'est de Rimouski) et la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les conditions n'ont pas été propices aux semis des terres lourdes (encore fraîches). Ainsi, il reste en moyenne 25 % de l'avoine et de l'orge à ensemencer dans les secteurs de Rivière-du-Loup et de Rimouski, ainsi qu'une proportion de 45 % dans le secteur de Caplan.

L'ensemencement du soya est très avancé ou terminé dans la plupart des régions. Il reste en moyenne 5 % des semis à réaliser dans les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais ainsi qu'en Montérégie, et 10 % dans la région de la Chaudière-Appalaches. De même, pour la culture du haricot sec, il reste entre 5 et 10 % des semis à faire (Mauricie et secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jeansur-Richelieu) et 20 % dans le secteur de La Prairie.

Les plantations de pommes de terre sont également très avancées ou terminées dans la plupart des régions productrices. Il en reste toutefois entre 2 et 10 % à réaliser dans les régions de Lanaudière, de l'Outaouais, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le secteur de La Prairie, et entre 20 et 30 % dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Si les bonnes conditions persistent, on s'attend à ce que les travaux de plantations et d'ensemencements printaniers soient complétés avant les dates limites de semis et de plantations pour l'ensemble de ces cultures.

Les conditions des cultures

La levée a été plus lente dans certains secteurs, en raison du temps frais ou du manque d'eau, notamment en Abitibi-Témincamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord ainsi que dans les secteurs de Gatineau, de Rimouski et de Caplan. Une compilation nous indique que ces territoires ont reçu, entre le 16 avril et le 27 mai (six semaines consécutives), des quantités variant entre 50 et 70 mm (la normale se situant autour de 100 à 120 mm). Pour cette période, les autres régions ont reçu des quantités de l'ordre de 80 à 120 mm, et jusqu'à 140 à 150 mm en Estrie et dans les secteurs de Sainte-Marie-Saint-Georges.

Les températures ont été généralement favorables à la croissance des plantes fourragères et céréalières. Les pluies tombées durant la dernière semaine de mai ont également été bénéfiques à l'ensemble des cultures. Les conditions sont cependant demeurées relativement sèches au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Les températures chaudes et humides de la fin de la semaine du 21 mai ont favorisé le réchauffement du sol, facilitant les semis ainsi que la reprise de la vigueur des jeunes plants de cultures maraîchères qui avaient été affectés par les températures froides du début de la saison. Cette période de temps chaud a également stimulé la croissance végétative des petits fruits. La période de temps sec de la mi-mai a ralenti ou suspendu les travaux d'ensemencement des légumes de transformation, en raison du manque d'humidité dans le sol. Toutefois, les pluies de la fin du mois ont favorisé la reprise des travaux.

La croissance des **pommes de terre** a été retardée par les températures froides de la semaine du 13 mai dans un premier temps, puis par le manque d'eau durant la semaine du 20 mai. Depuis le 27 mai, la pluie a été

bénéfique à la croissance, notamment dans les sols sableux, qui étaient en déficit hydrique. La récolte d'asperges va bon train : deux récoltes de turions par jour.

En date du 31 mai, 25 % des **ruches** assurées ont été perdues pendant la période hivernale. La perte varie de 18 à 100 % selon les apiculteurs. Tous les secteurs sont affectés avec plus ou moins la même intensité, sauf dans les régions de la Chaudière-Appalaches (secteur de Sainte-Marie-Saint-Georges), de la Montérégie (secteur de Granby), de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où aucune perte n'a été signalée à cette date. Les régions de Laurentides-Laval-Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Centre-du-Québec ont été les plus affectées, avec 63 %, 65 % et 69 % de pertes respectivement.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 5 juin 2007, 481 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 1 932 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 67 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïs-grain), 14 aux cultures maraîchères, 5 aux légumes de transformation, 8 aux pommes, 61 au miel (période d'hivernage) et 41 aux petits fruits (bleuetières : 19, fraisières : 20, framboisières : 2). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 283, comparativement à 328 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 823 178 \$, dont 822 270 \$ pour la protection en période d'hivernage dans le miel.

TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 5 JUIN 2007

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	90-100	100	100	80		100
Bas-Saint-Laurent	75-100	100	100	70		100
Capitale-Nationale	93-100	100	93	100		95
Centre-du-Québec Secteur de Drummondville	100	100	100		100	
Centre-du-Québec Secteur de Nicolet– Victoriaville	100	100	100	100	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	90-100	100	90	100		100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie– Saint-Georges	90-100	100	90			100
Côte-Nord	100					
Estrie	95-100	100	95			
Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	55-100			80		
Launaudière	100	100	100	95	100	
Laurentides-Laval	100	100	100	100		
Mauricie	100	100	100	100	90	100
Montérégie Secteur de Granby	100	100	95	100		
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	100	97	100	90	
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	100	95	98	95	
Montérégie Secteur de La Prairie– Salaberry-de-Valleyfield	100	100	95	100	80	
Outaouais	98-100	100	95	90		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	95-100	100	100	95		100
Total* :	91-100	100	97	95	92	99

Notes:

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Côte-Nord : pour les céréales, la moyenne est celle de l'avoine et de l'orge.

^{*} Pondéré par les superficies.

^{---:} Moins de trois clients.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : Pourcentage moyen des

semis et des plantations réalisés au 5 juin 2007, La Financière agricole du

Québec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière

agricole du Québec (SIGO);

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires

(RAP-MAPAQ);

Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 19 juin 2007</u> Rapport N° 3

En bref:

- Des conditions orageuses et des contrastes thermiques importants ont été observés par endroits du 4 au 10 juin, et aussi des conditions de beau temps du 11 au 17 juin;
- Les travaux d'ensemencement des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et du maïs fourrager ainsi que des plantations de pommes de terre sont terminés;
- Les semis des légumes de transformation sont réalisés dans une proportion de 35 à 100 % (retard pour le maïs sucré) et ceux des cultures maraîchères vont bon train;
- Presque partout, la levée des cultures a été uniforme et les champs sont très beaux;
- Très belle période du 8 au 16 juin pour la réalisation de la première fauche de foin : récolte très avancée, rendement variable, mais qualité très bonne dans l'ensemble;
- La récolte de fraises a débuté dans certaines régions : les rendements s'annoncent variables;
- Les pluies abondantes et la grêle du 5 juin ont affecté des champs de cultures maraîchères dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- La sécheresse et l'excès de chaleur ont nui au développement des cultures au Saguenay– Lac-Saint-Jean:
- ➤ La perte provinciale pour la période d'hivernage dans les ruches est de 37,3 %;
- On rapporte 787 avis de dommages, comparativement à 2 875 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météo de la période du 4 au 17 juin

La semaine du 4 au 10 juin

La semaine a été caractérisée par des contrastes thermiques importants et des conditions maussades et orageuses par endroits. Du 4 au 7, les températures ont été fraîches la nuit, et des séries d'orages, parfois accompagnés de précipitations abondantes, de vents violents et de grêle, ont été enregistrées par endroits. Un gel tardif généralisé et de la neige ont été rapportés en Abitibi-Témiscamingue, alors que le mercure est descendu entre - 0,5 et - 2,5 °C dans la nuit du 5 au 6 juin, affectant toutefois très peu les cultures. Des gelées localisées ont également été enregistrées entre le 6 et le 7 juin dans les vallées, les basses terres, les secteurs montagneux ainsi qu'au nord du Lac-Saint-Jean, affectant quelques cultures. Du 8 au 10, les températures ont été plus saisonnières et les conditions ont alterné entre le soleil et les nuages, quelquefois ponctuées d'averses et d'orages. Le 8 juin, le mercure a atteint des

températures maximales de 28 à 34 °C selon les régions.

Dans l'ensemble, les températures moyennes (13 à 17 °C selon les régions) ont été proches des normales saisonnières (écarts de -0,5 à 1 °C), sauf en Abitibi-Témiscamingue, où elles ont été inférieures (écarts de - 2,5 °C). Les précipitations ont varié entre 20 et 40 mm, réparties sur une période de 2 à 5 jours, alors qu'elles ont atteint en moyenne de 45 à 55 mm, sur une période de 2 à 3 jours dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale ainsi que dans le secteur de Victoriaville. Des précipitations pouvant atteindre de 50 à 85 mm ont été enregistrées dans certaines localités. Des orages ont été signalés à divers endroits entre les 4 et 6 juin ainsi que les 8 et 9, dont certains accompagnés de temps violents. Le 5 juin, de fortes pluies, de la grêle et des vents violents ont entraîné des dommages localisés dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu et la crue des eaux de la rivière Chaudière dans certaines municipalités de la Beauce. Les guantités normales de précipitations pour cette période sont de 18 à 25 mm.

La semaine du 11 au 17 juin

La semaine a été caractérisée par des conditions générales de beau temps : températures très chaudes le jour, fraîches la nuit (du 14 au 16) et absence de pluie, à l'exception de quelques averses et orages les 11, 12, 16 et 17, dont certains accompagnés de temps violent.

En résumé, les températures moyennes (16 à 21 °C selon les régions) ont été supérieures aux normales saisonnières (écarts de 1,5 à 3 °C). Toutefois, on a signalé des écarts positifs atteignant 4 à 5 °C en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les précipitations ont totalisé entre 2 et 7 mm, réparties sur une période de 1 à 2 jours et ont atteint de 15 à 20 mm (sur 1 à 2 jours) en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans la Gaspésie–Les-Îles. Des orages ont été signalés, dont certains accompagnés de vents violents (les 12, 16 et 17 juin) et de grêle (12 juin). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 15 à 25 mm.

Ensemencement et plantations annuelles

Le retour du beau temps (vers le 8 juin) a permis de terminer les semis et les plantations des principales cultures annuelles. Les travaux d'ensemencement des **céréales**, des **protéagineuses**, du **maïs-grain** et du **maïs fourrager**, de même que les plantations de **pommes de terre**, se sont terminés en avance ou selon les périodes habituelles. Cependant, en Abitibi-Témiscamingue, les pluies du 28 mai au 8 juin ont nécessité le report des dates limites de plantations des pommes de terre (variétés de 115 jours ou moins), du 10 au 15 juin.

Les semis des **légumes de transformation** sont réalisés pour les haricots et les pois dans une proportion de 35 à 100 %. Ceux des pois sont toutefois les plus avancés. Le temps sec dans la semaine du 10 juin a quelque peu perturbé la croissance des pois, notamment dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie. On note également un retard dans les semis de maïs sucré. En effet, les pluies du début de juin ont empêché l'accès aux champs et retardé les semis, nécessitant la prorogation de la date limite des semis du 24 juin jusqu'au 29 juin.

Les semis dans les cultures maraîchères vont bon train, notamment pour les légumes divers et les légumes-racines, et ils sont terminés dans certaines régions. Les récoltes de laitue ont même débuté dans Laurentides—Laval, la Mauricie et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les pluies fréquentes entre le 28 mai et le 5 juin ont nécessité le report de la date limite des semis du 10 au 18 juin pour les courges d'hiver et les citrouilles dans les secteurs de Gatineau (citrouilles seulement), de Granby, de La Prairie, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Sherbrooke (courges d'hiver seulement).

Les conditions des cultures

Au 19 juin, les sols sont qualifiés de secs dans la majorité des régions, mais on observe des conditions de sols très secs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Mauricie ainsi que dans certains secteurs de la Capitale-Nationale et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'humidité du sol est normale dans l'Outaouais, l'Estrie et certains endroits du Bas-Saint-laurent et du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conditions climatiques du mois de juin pour la croissance de la majorité des cultures sont bonnes, voire très bonnes, dans les régions du sud-ouest¹ et du centre². Si ces conditions se maintiennent, on anticipe de bons rendements pour plusieurs cultures dans ces régions. La situation est toutefois différente dans les régions plus au nord et à l'est³. En effet, les conditions pour la levée et la croissance des plantes ont été qualifiées de bonnes à variables dans la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de variables en Abitibi-Témiscamingue et de peu favorables (difficiles) au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour cette dernière région, cela est dû particulièrement aux températures très chaudes combinées à l'absence prolongée de pluie qui ont entraîné des conditions de sécheresse et ont rendu difficiles la levée et la croissance de plusieurs cultures.

Les régions du « sud-ouest » correspondent à celles de la Montérégie (secteurs de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield) et de l'Estrie (Sherbrooke).

Les régions du « centre » correspondent à celles de la Capitale-Nationale (Québec), du Centre-du-Québec (secteurs de Drummondville et de Nicolet-Victoriaville), de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Lévis et de Sainte-Marie-Saint-Georges), de Laurentides-Laval (Saint-Eustache), de Lanaudière (L'Assomption), de la Mauricie (Trois-Rivières) et de l'Outaouais (Gatineau).

³ Les régions plus au nord et à l'est correspondent à celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent (Rimouski-Rivière-du-Loup), de la Gaspésie-Îles-dela-Madeleine (Caplan), de l'Abitibi-Témiscamingue (Amos-Rouyn-Noranda) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Alma).

Par ailleurs, dans certains secteurs et pour certaines cultures, on a rapporté des situations de sécheresse, d'excès de pluie, de grêle, de crue des eaux et de gelées tardives, ainsi que la présence d'insectes ou de maladies qui ont entraîné des conditions de croissance de variables à difficiles et des dommages localisés. Par exemple, le 5 juin, les fortes pluies, les vents forts et la grêle ont affecté les champs de cultures maraîchères (principalement les laitues) et de pommes de terre dans les municipalités de Hemmingford, de Saint-Patrice-de-Sherrington, de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Napierville. De plus, les pluies abondantes ont provoqué la crue des eaux de la rivière Chaudière, affectant des champs de foin et de céréales dans les municipalités de Vallée-Jonction et de Saint-Joseph-de-Beauce. Par ailleurs, le gel tardif survenu dans la nuit du 6 au 7 juin a affecté des champs de pommes de terre en Mauricie et dans le nord du secteur de Portneuf ainsi que des fraises dans la région du Bas-Saint-Laurent. Selon les régions, on a observé par endroits un déficit hydrique (sécheresse) à divers niveaux pour les cultures en sols légers.

Presque partout, la levée des cultures a été uniforme et les champs sont très beaux. Les conditions ont été idéales pour l'application des herbicides et les divers traitements phytosanitaires. Les conditions ont également été excellentes pour le développement et la croissance de la plupart des cultures. À l'exception du Saguenay—Lac-Saint-Jean, où le stade de développement des cultures est en retard de quelques jours à une semaine, la croissance des cultures correspond à la période habituelle ou est en avance de quelques jours à plus d'une semaine, selon les régions.

Les céréales, les protéagineuses et le maïsgrain ont connu une très bonne croissance. Le réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ) a signalé la présence de papillons de la légionnaire uniponctuée et la possibilité que plusieurs régions en soient affectées. Le RAP a également détecté la présence de pucerons du soya dans les régions de la Montérégie et de la Mauricie. Les conditions de croissance des légumes sont relativement bonnes dans l'ensemble.

La première fauche de foin a débuté entre le 5 et le 15 juin. La période chaude et sans pluie du 8 au 16 a engendré des conditions idéales pour la fenaison, particulièrement pour le foin sec, qui est de très bonne qualité. Au 19 juin, les travaux correspondaient à la période habituelle ou étaient en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans les régions plus au sud. La

première récolte de foin est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 90 % dans les régions du sud-ouest, entre 35 et 85 % dans les régions centrales et entre 10 et 30 % dans les régions plus au nord et à l'est. Dans certains secteurs, les travaux de récolte sont terminés. Les rendements sont variables mais la qualité de la récolte est généralement bonne.

La récolte de fraises a débuté dans les temps habituels dans les régions de l'Estrie, de Lanaudière, de Laurentides-Laval, de la Mauricie et de l'Outaouais, ainsi que dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les conditions de croissance sont de bonnes à variables selon les secteurs. La récolte de fraises s'annonce bonne dans l'ensemble. Un gel de fleurs (gel tardif) a été observé dans quelques champs et pourrait affecter le rendement. De plus, le gel hivernal aura également un impact sur le rendement dans certains secteurs, notamment dans le Bas-Saint-Laurent. La croissance des bleuets est pour sa part retardée en raison de la sécheresse et des fortes chaleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En date du 12 juin, le pourcentage de pertes dans les **ruches** pour la période hivernale est de 37,3 %. Tous les secteurs sont affectés à peu près également, sauf celui de Sainte-Marie-Saint-Georges où aucune perte n'a été signalée pour l'instant. Toutefois, dans le secteur de Granby et dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des pertes plus importantes de l'ordre de 83 % et 72 % ont été signalées respectivement.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 5 juin (481 avis), on a rapporté l'enregistrement de 306 nouveaux avis de dommages. En date du 19 juin 2007, 787 avis ont été enregistrés, comparativement à 2875 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 221 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïs-grain), 92 aux légumes (cultures maraîchères: 81, légumes de transformation: 11), 67 aux petits fruits (bleuetières: 32, fraisières: 30, framboisières: 5), 61 au miel (période d'hivernage), 18 aux pommes et 11 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 315, comparativement à 363 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 1 090 400 \$, dont 1 035 525 \$ uniquement pour

la protection en période d'hivernage dans le miel.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des

programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Julie Morin, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : État des cultures et Pourcen-

tage moyen des semis et des plantations réalisés au 19 juin 2007, La Financière

agricole du Québec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière

agricole du Québec (SIGO);

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires

(RAP-MAPAQ);

Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

La Financière agricole Québec 🍑 🔯

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 3 juillet 2007 Rapport N° 4

Synthèse de mi-saison

Ce rapport inclut également un résumé des bilans de mi-saison. Les informations détaillées par région administrative sont disponibles à la section Accès média – Événements – Bilans en assurance récolte, du site Internet de La Financière agricole du Québec, à l'adresse suivante : www.fadq.qc.ca.

En résumé:

- Les conditions hivernales ont été généralement favorables à la survie à l'hiver des prairies, des petits fruits et des pommiers. Toutefois, des dommages par le gel du sol dans les légumineuses et les bleuetières ont été signalés. Le pourcentage provincial de pertes hivernales dans les ruches est de 37,3 %. L'ensemencement et les plantations des cultures annuelles se sont déroulés avec succès dans la grande majorité des régions et dans de bonnes conditions de sol. Toutefois, en raison de périodes non favorables dans quelques secteurs, la prorogation des dates limites des semis et des plantations a été nécessaire.
- Dans l'ensemble, un dosage équilibré d'humidité et de chaleur a favorisé la germination, la levée et la croissance végétative des cultures annuelles dans la plupart des régions. On a observé une bonne floraison ainsi que des conditions adéquates pour la pollinisation des pommiers dans les principales régions productrices. Pour les bleuets, le manque de chaleur (gel de fleurs) et la sécheresse ont nui au débourrement, à la floraison et au mûrissement des fruits. La levée et la croissance des cultures légumières et des pommes de terre ont été bonnes dans l'ensemble. Toutefois, certains secteurs ont connu des conditions climatiques défavorables pouvant affecter les différentes cultures. Le développement des plantes fourragères a été généralement bon pour la première fauche de foin. De façon générale, la température a été idéale pour la récolte de foin sec jusqu'au 20 juin. La fin de juin et le début de juillet ont été caractérisés par des précipitations fréquentes qui ont nui au bon déroulement de la fenaison et qui ont occasionné des pertes après la coupe dans certaines régions.
- De façon générale, les conditions climatiques du début de la saison 2007 ont été largement favorables pour l'ensemble des cultures dans la majorité des régions. On s'attend à des rendements autour des moyennes pour les céréales, le maïs-grain, le soya, les protéagineuses, les pommes, les pommes de terre, les légumes et les petits fruits, sauf les bleuets où la récolte s'annonce inférieure à la moyenne.
- Conséquemment à ces bonnes conditions, le nombre d'avis de dommages est de 1 079, comparativement à 3 576 l'an dernier à la même période, et de 2 130 avis en moyenne pour les cinq dernières années.

Survie à l'hiver et pertes hivernales dans les ruches

Grâce à des conditions hivernales généralement favorables, la survie à l'hiver des prairies, des petits fruits (fraisières et framboisières) et des pommiers a été bonne. La neige est arrivée tardivement mais avant les grands froids de février. Toutefois, les températures de

l'automne qui ont retardé l'endurcissement à l'hiver et l'absence de neige au mois de janvier ont occasionné du gel hivernal. Des luzernières ont été affectées dans plusieurs régions. On rapporte la même situation dans les bleuetières du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord ainsi que dans les fraisières et les framboisières de l'Estrie. Cette situation est susceptible d'affecter les rendements et la qualité des

récoltes de façon plus ou moins importante selon les secteurs.

Le pourcentage de pertes hivernales dans les ruches est de 37,3. Toutes les régions ont été affectées à peu près également, sauf celles du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Lanaudière-Montréal, où les pertes, plus importantes, sont de l'ordre de 70 % en moyenne. Ces pertes sont dues à plusieurs facteurs, dont le varroa.

Période d'ensemencement

L'ensemencement et les plantations des cultures annuelles se sont déroulés avec succès dans la grande majorité des régions et dans de bonnes conditions de sol. Les travaux ont débuté selon les périodes normales et se sont terminés aux périodes habituelles, voire en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans plusieurs cas. Cependant, on a prorogé la date limite de plantation des pommes de terre en Abitibi-Témiscamingue, en raison d'une période de pluies abondantes (du 27 mai au 8 juin). De plus, des périodes non favorables, la neige tardive et l'excès de pluie ont compliqué l'ensemencement et la plantation des cultures maraîchères ainsi que des légumes de transformation. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites des semis des courges d'hiver, des citrouilles et du maïs sucré de transformation, selon les secteurs, en Montérégie, en Estrie et en Outaouais Ces retards n'auront toutefois que peu d'impact sur l'ensemble des rendements.

Développement des cultures

Dans l'ensemble, un dosage équilibré d'humidité et de chaleur a favorisé la germination, la levée et la croissance végétative des cultures annuelles dans la plupart des régions. En date du 3 juillet, les stades de développement correspondent à la période habituelle ou sont en avance de plus d'une semaine. Les champs de céréales, de maïs-grain, de soya et de protéagineuses sont beaux. Les conditions ont également été propices aux divers traitements de phytoprotection. Par contre, dans certaines régions, des conditions climatiques excessives ont occasionné des difficultés pour la levée ou le développement. La région la plus touchée, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, a connu principalement des périodes de sécheresse et des températures fluctuantes aux mois de mai et de juin, lesquelles ont retardé la croissance des cultures annuelles. L'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent ont connu, au printemps, des conditions similaires mais de

façon moindre. L'excès de pluie observé dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent, au mois de juin, s'est traduit par le jaunissement des céréales. Par ailleurs, les régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière ont connu des ralentissements de croissance dus à la sécheresse de la mi-juin, notamment dans les terres légères.

On a observé une bonne floraison de pommiers ainsi que des conditions adéquates pour leur pollinisation dans les principales régions productrices. Dans l'ensemble, la croissance des fraises s'est bien déroulée. Pour les bleuets, autant au Saguenay-Lac-Saint-Jean que sur la Côte-Nord, le manque de chaleur (gel de fleurs) et la sécheresse ont nui au débourrement, à la floraison et au mûrissement des fruits. La levée et la croissance des cultures légumières et des pommes de terre ont été bonnes dans l'ensemble. On a observé des conditions généralement propices à la production de la première miellée. Toutefois, certains secteurs ont connu des conditions climatiques défavorables pouvant affecter ces différentes cultures. En effet, des orages accompagnés de vents violents, de grêle et de pluies abondantes, en juin, ont occasionné des dommages localisés à différentes cultures dans différentes régions, principalement en Montérégie, secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu (cultures maraîchères et pommes de terre) et de Granby (vergers). D'autres épisodes de pluies abondantes ont occasionné des mangues à la levée des pois de transformation (secteur de Saint-Hyacinthe), et un gel tardif a été signalé, par endroits, en Mauricie (fraisiers et pommes de terre) et en Abitibi-Témiscamingue (petits fruits et cultures maraîchères).

Dans ces secteurs, les différentes situations entraîneront vraisemblablement des baisses variables de rendement ou de qualité. De plus, la présence possible d'insectes et de maladies pourrait éventuellement affecter les rendements de façon ponctuelle.

Déroulement des premières récoltes

Le développement des plantes fourragères a été généralement bon pour la première fauche de foin. Au 3 juillet, elle est presque terminée (entre 90 et 100 %) en Montérégie et dans le Centre-du-Québec, les Laurentides-Laval et Lanaudière. La récolte est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 75 % en Estrie, en Mauricie, dans l'Outaouais, la Captitale-Nationale, en Chaudière-Appalaches et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, entre 20 et 45 % du foin est récolté dans les régions

de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De façon générale, la température a été idéale pour la récolte de foin sec jusqu'au 20 juin. La fin de juin et le début de juillet ont été caractérisés par des précipitations fréquentes. Ces conditions ont nui au bon déroulement de la fenaison et ont occasionné des pertes après la coupe. Les régions ayant la proportion de fauche la moins avancée au 3 juillet sont les plus touchées par l'excès de pluie. Dans les régions au sud du fleuve, les rendements de la première fauche de foin s'annoncent près de la moyenne, voire légèrement supérieurs à celle-ci en Montérégie et en Chaudière-Appalaches. Toutefois, dans celles au nord, ils devraient être légèrement inférieurs à la moyenne, sauf en Abitibi-Témiscamingue, où l'on prévoit des rendements autour de la moyenne. Dans l'ensemble, les conditions ont été favorables à la première fauche de foin, mais selon les régions, les rendements pourront être influencés par le gel hivernal, le temps frais au printemps et les périodes de sécheresse et d'excès de pluie.

La cueillette des fraises, qui a débuté à la période habituelle dans les principales régions productrices, est effectuée entre 40 et 75 % en date du 3 juillet. Dans les régions plus au nord et plus à l'est, elle a débuté dans les premiers jours de juillet. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne dans l'ensemble. Selon les observations, le calibre des fruits sera variable.

Aperçu des rendements des récoltes annuelles au 3 juillet

Dans la majorité des régions, les rendements des céréales, du maïs-grain, du soya et des protéagineuses s'annoncent près des moyennes. On s'attend même à des rendements supérieurs à celles-ci pour le maïs-grain et les protéagineuses dans plusieurs régions. Toutefois, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent, on s'attend à ce qu'ils soient inférieurs aux moyennes. Pour les productions de pommes, de pommes de terre et de légumes, on prévoit des rendements généralement autour des moyennes. On s'attend à des rendements inférieurs à la moyenne pour les bleuets, en raison du gel hivernal, du gel des fleurs et des conditions de sécheresse.

De façon générale, les conditions climatiques du début de la saison 2007 ont été largement favorables pour l'ensemble des cultures dans la majorité des régions. Mis à part la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et certaines cultures en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent, il s'agit d'un très bon début de saison.

Suivi des conditions météorologiques, des statistiques sur les avis de dommages et les indemnités versées du 18 juin au 3 juillet

Chronique des conditions météo de la dernière période

La période du 18 juin au 3 juillet a été caractérisée par des températures fluctuantes (de très fraîches à très chaudes) et des conditions de temps souvent humides et instables, générant des précipitations fréquentes et des orages localisés. L'instabilité de l'air a généré des séries d'averses (de faible à forte intensité) et des conditions orageuses, parfois accompagnées de pluies vives, de vents violents et de grêle par endroits.

Au cours de la semaine du 18 au 24 juin, les températures moyennes (13 à 18 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales (écarts de - 1 à - 2,5 °C) et jusqu'à - 3 °C en Abitibi-Témiscamingue. Malgré les journées chaudes (19 et 20 juin), ce sont principalement les températures nocturnes très fraîches pour la saison (9 à 12 °C en moyenne et 7 °C en Abitibi-Témiscamingue) qui sont responsables des écarts négatifs. Des températures près du seuil de 0 °C ou sous ce seuil ont d'ailleurs été rapportées en Abitibi-Témiscamingue dans la nuit du 22 au 23 juin. Les températures de la période du 25 juin au 3 juillet (14 à 20 °C selon les régions) ont été de près des normales à légèrement inférieures à celles-ci (écarts de 0 à -1,5 °C) dans la plupart des régions. Par contre, elles sont demeurées fraîches dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec des écarts respectifs de - 2,5 et de - 3,5 °C.

Du 18 au 24 juin, les précipitations ont varié entre 15 et 25 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours, alors qu'elles ont atteint 30 à 45 mm, sur une période de 3 à 5 jours dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis). Des orages ont été signalés à plusieurs reprises, dont certains accompagnés de temps violent. Le 22 juin, la grêle a affecté certains vergers du secteur de Granby. Les précipitations de la période du 25 juin au 3 juillet ont varié entre 30 et 50 mm, réparties sur une période de 3 à 6 jours. Elles ont toutefois varié entre 10 et 20 mm, sur 3 à 5 jours, dans les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, et celles plus à l'est (secteurs de Rimouski et de Caplan). Des ora-

ges ont également été signalés à plusieurs reprises au cours de cette période (pratiquement tous les jours), certains accompagnés de vents violents (26, 27 et 29 juin) et de grêle (27 juin et 1er juillet). Les 27 et 28 juin, des séries d'orages accompagnés de grêle ont affecté des champs de grandes cultures dans le secteur de Victoriaville ainsi que ceux de pommes de terre et de légumes dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le 2 juillet, des précipitations fortes jumelées à de la grêle et à des vents forts ont causé des dommages dans les champs de pommes de terre, de grandes cultures et de légumes dans le secteur de Trois-Rivières. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 30 à 50 mm.

Les pluies de la fin de juin et du début de juillet ont permis au sol de s'humidifier plus en profondeur, notamment dans les sols légers, redonnant de la vigueur à la croissance végétative de la plupart des cultures. La fréquence des précipitations a cependant nui au bon déroulement de la récolte de première fauche de foin dans certaines régions et a occasionné des dommages par excès de pluie après la coupe.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 19 juin (787 avis), on a rapporté l'enregistrement de 292 nouveaux avis de dommages. En date du 3 juillet 2007, 1 079 avis ont été enregistrés, comparativement à 3576 à la même période en 2006. Notons que la moyenne des avis de dommages, à la même date, pour les cinq dernières années (2002 à 2006) est de 2 130. Pour l'année 2007, ils sont répartis comme suit : 382 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïs-grain), 181 aux légumes (cultures maraîchères : 121, légumes de transformation: 60), 86 aux petits fruits (bleuetières : 37, fraisières : 43, framboisières : 6), 61 au miel (période d'hivernage), 32 aux pommes et 15 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 320, comparativement à 368 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 1 486 330 \$, dont 1 035 525 \$ pour la protection en période d'hivernage dans le miel, 375 835 \$ pour les cultures maraîchères et 34 380 \$ pour les fraises.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des

programmes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Rénald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6101

Soutien rédactionnel: Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Informations pour les bilans régionaux de mi-saison 2007 à l'assurance récolte

au 3 juillet, La Financière agricole du Québec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière

agricole du Québec (SIGO);

Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

Le 24 juillet 2007 Rapport N° 5

En bref:

- Le Québec a connu des températures fraîches à tempérées et des conditions instables, fréquemment pluvieuses et parfois orageuses;
- La pluie a procuré de bonnes conditions de croissance, mais les épisodes de temps violent ont entraîné certains dommages localisés (grêle, vents violents et crue des eaux);
- L'excès de pluie du 24 juin au 20 juillet a causé des dommages à la récolte de première fauche du foin, particulièrement dans les régions périphériques;
- Les conditions climatiques ont favorisé la prolifération des insectes, notamment des pucerons dans les champs de soya;
- Dans l'ensemble, la plupart des récoltes annuelles s'annoncent bonnes, et ce, malgré certaines contraintes climatiques;
- ➤ En date du 24 juillet 2007, 3 163 avis étaient enregistrés, comparativement à 4 967 à la même période en 2006.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 2 au 22 juillet

La semaine du 2 au 8 juillet

L'alternance de conditions nuageuses et ensoleillées a caractérisé la semaine. Les températures ont été fraîches pour la saison. De fréquentes précipitations sont tombées sous forme d'averses d'intensité faible à modérée, et parfois sous forme d'orages accompagnés à l'occasion de vents violents et de grêle. Dans l'ensemble, les températures moyennes (de 15 à 18,5 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales saisonnières (écarts de -2 à - 3 °C). Les précipitations ont varié entre 10 et 20 mm, alors qu'elles ont atteint de 25 à 50 mm, sur une période de 5 à 6 jours dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie. de l'Outaouais ainsi que dans le secteur de Saint-Eustache. Des précipitations pouvant atteindre une quantité de 60 à 70 mm ont été enregistrées dans certaines localités des secteurs d'Amos et de Salaberry-de-Valleyfield. Des orages ont été signalés à divers endroits, dont certains accompagnés de grêle (2, 6 et 7 juillet) et de vents violents (2 et 5 juillet). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 21 à 26 mm.

La semaine du 9 au 15 juillet

Les conditions climatiques qui avaient prévalu la semaine précédente se sont poursuivies : les températures ont été de fraîches à tempérées, et le temps, composé de périodes de soleil en alternance avec du temps nuageux, pluvieux et parfois orageux. En résumé, les températures moyennes (de 16 à 20 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales saisonnières (écarts de - 1 à - 2,5 °C). Les précipitations ont totalisé entre 30 et 60 mm, réparties sur une période de 4 à 7 jours, sauf dans les régions de l'Outaouais et de Laurentides-Lanaudière, où elles ont varié entre 20 et 25 mm (réparties sur 5 jours). Dans certaines localités, elles ont pu atteindre de 60 à 90 mm. Des orages ont été signalés presque tous les jours, dont certains accompagnés de vents violents et de grêle, particulièrement les 11 et 13 juillet. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 21 à 26 mm.

La semaine du 16 au 22 juillet

La semaine a été caractérisée par des températures sous les normales et des conditions fréquemment et abondamment pluvieuses durant certaines périodes. En résumé, les températures moyennes (de 15,5 à 19 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales saisonnières (écarts de - 2 à - 3 °C), à l'exception de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, où

elles ont été près des normales (écarts de - 0,5 °C). Les précipitations ont totalisé entre 40 et 80 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, sauf dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Granby, où elles ont varié entre 10 et 30 mm (réparties sur 2 à 4 jours). Elles ont été très variables d'une localité à l'autre, atteignant de 70 à 120 mm pour certaines d'entre elles. Quelques endroits des régions de Québec et de Lévis ont enregistré des quantités de pluie de 140 à 160 mm. Des orages ont été signalés fréquemment, dont certains accompagnés de vents violents et de grêle, particulièrement les 16, 17 et 18 juillet. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 21 à 26 mm.

Les conditions des cultures au 24 juillet

En résumé

Les trois premières semaines de juillet ont été caractérisées par des températures fluctuantes, variant de modérées à fraîches le jour et fraîches la nuit, et par l'alternance de journées ensoleillées et de journées de pluie, parfois abondante et accompagnée de temps violent à l'occasion (grêle, vents violents et crue des eaux). Au 24 juillet, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales dans la partie ouest de la province (à l'exception de quelques secteurs de Granby et de Saint-Jean-sur-Richelieu), alors que l'on a observé un surplus d'eau dans le sol de la partie est.

De façon générale, les conditions météorologiques ont procuré une croissance végétative de bonne à variable pour la plupart des plantes, et le stade de développement des cultures correspond à la normale pour cette période. Cependant, la fréquence des précipitations a retardé et compliqué la récolte de première fauche du foin dans certaines régions et a diminué sa qualité. De plus, les pluies fréquentes ont retardé les divers traitements et applications, notamment les arrosages prévus pour lutter contre le puceron du soya. Par ailleurs, les conditions climatiques ont également favorisé le développement des populations d'insectes, principalement la légionnaire et les pucerons. L'excès d'humidité et les températures fluctuantes ont été propices au développement de maladies fongiques et bactériennes. Des pluies abondantes et des orages accompagnés de vents violents et de grêle ont été signalés dans les régions de la Mauricie, de la Montérégie, de l'Estrie, de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Enfin, les précipitations abondantes à certaines périodes ont entraîné la crue des eaux dans quelques secteurs. Ces diverses conditions ont affecté des champs de grandes cultures, de cultures légumières, de pommes de terre, de petits fruits ainsi que quelques vergers.

Les cultures fourragères et céréalières

Les pluies fréquentes de la fin de juin et du mois de juillet, en plus de compliquer et de retarder la récolte de la première fauche du foin, ont occasionné des pertes par excès de pluie après la fauche et par maturité excessive. La fin de la récolte a été plus difficile à effectuer dans les régions de l'Estrie, de Laurentides-Lanaudière, de l'Outaouais, de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Au 24 juillet, il restait entre 5 et 15 % des superficies à récolter dans ces régions. Dans les régions plus au nord et à l'est¹, il restait entre 20 et 30 % des superficies à récolter et près de la moitié en Gaspésie. Dans ces secteurs, on a rapporté des pertes importantes par excès de pluie après la fauche, diminuant éventuellement la qualité des fourrages. On a signalé la présence de chenilles de la légionnaire uniponctuée en Abitibi-Témiscaminque, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans Laurentides-Lanaudière et en Outaouais.

La croissance des plantes fourragères pour la deuxième fauche du foin a été très bonne dans les régions du sud-ouest² et du centre³. La récolte qui a commencé entre le 10 et le 20 juillet, selon les régions, est réalisée dans une proportion de 5 à 20 %. Les conditions de récolte sont généralement bonnes, et les rendements et la qualité s'annoncent près des moyennes. On a toutefois rapporté des dommages localisés en raison de l'excès de pluie après la coupe et de la présence de légionnaire.

1

Les régions plus au nord et à l'est correspondent à celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les régions du « sud-ouest » correspondent à celles de la Montérégie (secteurs Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu et La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield) et de l'Estrie.

Les régions du « centre » correspondent à celles de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec (secteurs Drummondville et Nicolet-Victoriaville), de la Chaudière-Appalaches (secteurs Lévis et Sainte-Marie-Saint-Georges), de Laurentides-Laval, de Lanaudière, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Dans l'ensemble, la culture du maïs fourrager a connu un bon début de saison. Le manque de chaleur en juillet a toutefois ralenti sa croissance. On a observé par endroits la présence de légionnaire dans les champs. Des vents très violents ont causé la verse du maïs fourrager dans la région de Gatineau. Les rendements s'annoncent près des moyennes ou supérieurs à celles-ci dans certaines régions.

Les conditions de croissance des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain en juillet ont été de bonnes à variables, et le stade végétatif des plantes correspond, dans l'ensemble, au stade habituel rencontré à la même période. En date du 24 juillet. les croix du maïs-grain avaient commencé à sortir dans les champs de la région de la Montérégie. Le développement des cultures a cependant été ralenti par endroits en raison de l'excès de pluie et des températures fraîches. Les conditions climatiques ont favorisé le développement des populations de pucerons dans les champs de soya dans plusieurs régions du sud-ouest et du centre principalement (Montérégie, Laurentides-Lanaudière, Outaouais, Mauricie et Centre-du-Québec). On a également signalé la présence de la légionnaire uniponctuée dans les champs de céréales et de maïs. Le peu de journées consécutives sans pluie a retardé et compliqué les traitements pour lutter contre les insectes. En outre, les fortes pluies, les vents violents et la grêle ont occasionné la verse dans les champs par endroits et des dommages d'intensité variable. Les conditions d'humidité ont également été propices au développement de maladies (la fusariose pour le blé et la moisissure blanche pour le haricot). Somme toute, malgré ces difficultés, les récoltes des cultures commerciales s'annoncent généralement prometteuses. Toutefois, pour certaines cultures (avoine, orge, sova et canola) de quelques secteurs, les rendements seront plus variables.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des **fraises** est terminée, sinon très avancée (90 % en Estrie) et réalisée dans une proportion de 40 % dans le Bas-Saint-Laurent. Les rendements et la qualité de la récolte seront près des moyennes dans l'ensemble. La récolte des **framboises** est effectuée dans une proportion de 50 à 75 % en Montérégie et de 10 % en Estrie. Les rendements et la qualité s'annoncent autour des moyennes.

Les conditions de croissance des **bleuets** ont été bonnes au Lac-Saint-Jean, mais le stade de développement est en retard de quelques jours à une semaine par rapport à la normale. Les rendements seront inférieurs à la moyenne (pertes de 30 % par rapport au rendement normal), mais la qualité des fruits s'annonce bonne.

La récolte de la **première miellée** est faite dans une proportion de 10 à 90 %. La floraison a été très bonne, mais les pluies fréquentes de la fin de juin et juillet ont entravé le travail des abeilles, entraînant un ralentissement de la production.

La croissance des **pommes** a été normale, et les fruits présentent un bon calibre. Des orages survenus en juin et en juillet (deux à trois épisodes), accompagnés de grêle et de vents violents par endroits, ont affecté certains vergers des régions de Saint-Jean-sur-Richelieu (Henryville, Rougemont et Saint-Jean-Baptiste), de Granby (Sainte-Cécile-de-Milton, Roxton-Pond, Dunham, Frelighsburg et Saint-Paul-d'Abbotsford), de La Prairie (Havelock) et de l'Estrie. À Saint-Jean-sur-Richelieu, plusieurs vergers ont subi des dommages importants : 30 à 75 % des fruits ont été abîmés par la grêle. La qualité et les rendements anticipés seront près des moyennes ou supérieurs à celles-ci.

Les semis des haricots de conserverie ont été retardés par les pluies fréquentes. Ces conditions ont nécessité le report des dates limites de semis du 15 au 25 iuillet dans les secteurs de Granby, de La Prairie, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Plusieurs champs de haricots ont été infestés de pucerons, notamment de jeunes champs, qui ont nécessité des traitements insecticides. La récolte des pois de transformation, qui a débuté dans la deuxième moitié de juin, est réalisée à 50 % dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de La Prairie et est terminée dans celui de Granby. De façon générale, la qualité de la récolte et les rendements sont bons. La croissance du maïs sucré de transformation a été bonne et le stade de développement correspond à la normale. On anticipe des rendements près des movennes ou supérieurs à celles-ci.

Dans l'ensemble, les cultures maraîchères ont profité des températures et de la pluie. La croissance s'est poursuivie, et les stades de développement correspondent à ceux que l'on observe habituellement à cette période, sauf dans certains secteurs, où l'on note un léger retard de quelques jours à une semaine. L'excès de pluie a nécessité le report des dates limites de semis du 15 au 25 juillet pour le haricot (secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu). On a cependant observé par endroits des dommages à certains légumes en raison de l'excès d'humidité (fonte des semis dans les légumes-racines

de Chaudière-Appalaches) et de la grêle ou des fortes pluies (principalement dans les secteurs de Trois-Rivières, Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Hyacinthe). Les récoltes (légumes divers et feuillus) sont en cours dans plusieurs régions et se déroulent normalement. De façon générale, les rendements et la qualité des légumes s'annoncent près des moyennes ou légèrement supérieurs à celles-ci, sauf pour les légumes feuillus dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, où l'on prévoit des rendements inférieurs à la moyenne.

La croissance des **pommes de terre** a été favorisée par la pluie, le stade de développement correspond à la période normale, et les champs ont belle apparence. Des orages accompagnés de grêle ont cependant endommagé certains champs des régions de Québec, Trois-Rivières et Saguenay—Lac-Saint-Jean. Malgré ces conditions, on s'attend à des rendements autour des moyennes dans l'ensemble.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 3 juillet (1 079 avis), on a signalé l'enregistrement de 2 084 nouveaux avis de dommages (sur une période de trois semaines).

L'excès de pluie, les insectes, la grêle et les maladies ont été les principales causes de dommages enregistrés. En date du 24 juillet 2007, 3 163 avis ont été enregistrés, comparativement à 4 967 à la même période en 2006. Les avis de dommages de l'année sont répartis comme suit : 2 134 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses (dont 1 093 au soya) ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïs-grain); 395 concernent les légumes (cultures maraîchères : 213; légumes de transformation: 182); 120 sont reliés aux petits fruits (bleuetières : 58; fraisières : 52; framboisières : 9), 69 se rapportent au miel (période d'hivernage: 61; production: 8), 72 aux pommes et 31 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 326, comparativement à 373 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour se chiffrent à 2 230 145 \$, dont 1 035 525 \$ pour la protection en période d'hivernage dans le miel, 1 025 550 \$ pour les cultures maraîchères et 61 090 \$ pour les petits fruits.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél. : 418 838-5601, poste 6013

Rénald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des program-

mes, tél.: 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : État des cultures et Pourcentage moyen des semis et des plantations réalisés au 24 juillet 2007, La Financière agricole du Québec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO):

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ):

Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

Le 7 août 2007 Rapport N^{o} 6

En bref:

- La période a été caractérisée par des conditions typiquement estivales : soleil, chaleur, humidité, précipitations et orages localisés;
- On a rapporté des dommages causés par la grêle le 3 août dans certains vergers du secteur de Granby;
- Les conditions climatiques ont favorisé la prolifération d'insectes, particulièrement les pucerons du soya;
- ➤ Entre le 4 juillet et le 7 août, on a rapporté 2 759 avis de dommages causés par les insectes;
- La chaleur et le soleil ont favorisé le rattrapage du retard végétatif : les unités thermiques sont près des normales et les rendements de maïs-grain sont prometteurs;
- On rapporte 4 772 avis de dommages en date du 7 août 2007, comparativement à 5 987 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 23 juillet au 5 août

La semaine du 23 au 29 juillet

Des conditions typiquement estivales ont caractérisé la semaine : les températures ont été chaudes et le temps, généralement ensoleillé. L'humidité de l'air a été très élevée (indice humidex de 35 à 40 °C) et a généré des précipitations dispersées, sous forme d'averses d'intensité variable ou d'orages (les 27, 28 et 29 juillet), parfois avec du temps violent (les 27 et 28). Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 20 à 22,5 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 1 à 2 °C et jusqu'à 3 à 4 °C, respectivement dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie.

Les précipitations ont été pratiquement nulles dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, alors qu'elles ont totalisé de 10 à 20 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours dans les autres régions. Les averses et les orages ont laissé des quantités de pluie de 60 mm par endroits (Chaudière-Appalaches et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Les quantités normales de précipitations hebdomadaires pour cette période sont en moyenne de 22 à 27 mm.

La semaine du 30 juillet au 5 août

Les conditions estivales se sont poursuivies. Les températures maximales ont avoisiné les 26 à 30 °C le jour, mais elles se sont rapprochées des normales (23 à 26 °C) vers la fin de la semaine. Le 2 août, les températures maximales ont atteint 31 à 34 °C dans les régions métropolitaines. La canicule a été accompagnée de taux d'humidité de l'air très élevés (indice humidex de 37 à 43 °C). Somme toute, les températures hebdomadaires moyennes (de 19 à 22 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 0,5 à 1,5 °C.

La semaine a été généralement ensoleillée, mais on a rapporté des précipitations localisées en plus ou moins grande quantité selon les régions. La combinaison des températures très chaudes et de l'air très humide a engendré des séries d'orages forts les 2 et 3 août, dont certains accompagnés de foudre, de vents violents et de grêle par endroits. Les précipitations ont totalisé de 10 à 20 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours, alors qu'elles ont atteint de 25 à 45 mm, réparties sur une période de 3 à 4 jours, dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de l'Estrie ainsi que dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans ces régions, les averses et les orages ont laissé des quantités de pluie de 60 à 75 mm par endroits. Les quantités normales de précipitations

hebdomadaires pour cette période sont en moyenne de 21 à 27 mm.

Des orages violents accompagnés de grêle ont été rapportés le 3 août dans le secteur de Granby. Deux vagues de grêle ont déferlé sur le secteur : une première de faible intensité, suivie d'une autre beaucoup plus forte et d'une durée de 4 à 5 minutes, avec des grêlons de 10 à 20 mm. La tempête a occasionné des dommages importants aux vergers de Dunham et de Frelighsburg. En date du 6 août, 11 avis de dommages ont été enregistrés dans ce secteur pour cette cause. Selon les premières estimations, l'ampleur des dommages pourrait conduire à l'abandon de certaines récoltes. Dans les régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches, des vents violents (rafales de 75 à 111 km/h rapportées à l'aéroport de Québec) ainsi que de la grêle ont également été enregistrés.

Les conditions des cultures au 7 août

Chaleur, ensoleillement et précipitations ont généralement favorisé la croissance. Les récoltes de la deuxième coupe de foin ainsi que celles de certains légumes et fruits se sont poursuivies. La moisson des céréales est commencée dans certains secteurs.

La chaleur a favorisé une accélération de la croissance végétative et un rattrapage du retard qui avait été observé à la mi-juillet, et ce, particulièrement pour cultures les exigeantes en chaleur comme celle du maïs**grain**. Une compilation du total des unités thermiques maïs (UTM) au 31 juillet de quelques stations, en comparaison avec la normale à la fin de juillet, démontre que leur accumulation était de près des normales à légèrement supérieures à celles-ci. exemple: Dorval cumulait 1748 UTM par rapport à la normale de 1750; Québec, 1 443 UTM par rapport à la normale de 1 370 (écart de 73); Mirabel, 1 607 UTM par rapport à la normale de 1 570 (écart de 37); Saint-Hubert, 1 666 UTM par rapport à la normale de 1 675 (écart de −9); Coaticook, 1 498 UTM par rapport à la normale de 1 480 (écart de 18) et Ottawa, 1 682 UTM par rapport à la normale de 1710 (écart de -28). De façon générale, les champs ont belle apparence et les rendements s'annoncent bons.

Les précipitations abondantes ont comblé certains besoins en eau, notamment pour les **productions maraîchères**, dont les crucifères. Par endroits toutefois, les quantités d'eau

excessives ont occasionné des inondations et le flétrissement de plants dans certaines parties de champs (asphyxie racinaire). À la suite des fortes averses survenues le 20 juillet aux Îles-de-la-Madeleine, on a rapporté des accumulations d'eau importantes sur les terres glaiseuses et des dommages par endroits aux cultures maraîchères et aux pommes de terre. Les pluies fréquentes de la mi-juillet (du 18 au 20) combinées aux températures chaudes qui ont suivi (depuis le 20 juillet) ont également été propices au développement de certaines maladies, dont la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (risque élevé dans la majorité des régions du Québec pour les champs semés en juin).

Les conditions climatiques ont favorisé la prolifération de certains insectes, en particulier le puceron du soya. Ainsi, les populations de pucerons ont augmenté très rapidement à partir de la mi-juillet dans les champs de soya, ceuxci étant au stade optimal (jeunes plants) pour le développement de l'insecte. La situation a nécessité des traitements avec un insecticide. Selon les endroits, l'infestation a été qualifiée de modérée à élevée. On anticipe des baisses de rendements en fin de saison à cause des stress de croissance (rabougrissement et jaunissement des plants) qui en ont résulté. Les conditions de ce mois selon la période ont aussi eu pour effet d'augmenter la présence de prédateurs naturels, comme la coccinelle, et l'apparition de maladies fongiques qui ont contribué à freiner l'infestation.

Des colonies de pucerons ont également été signalées dans les champs de haricots jaunes et verts, de poivrons et de laitues (jeunes plants), ainsi que de certains crucifères (choux, choux chinois) dans quelques régions. Entre le 4 juillet et le 7 août, 2 759 avis de dommages causés par les insectes ont été enregistrés, surtout par le puceron du soya mais également par la légionnaire uniponctuée et divers autres insectes. Les principales cultures touchées sont le soya (2 060 avis), les céréales (454 avis), le maïs-grain et le maïs fourrager (79 avis), les légumes de transformation (79 avis), le foin (67 avis) et les cultures maraîchères (10 avis). Les principaux secteurs affectés sont la Montérégie (1 325 avis), le Centre-du-Québec et la Mauricie (631 avis), les Laurentides-Lanaudière et l'Outaouais (312 avis), la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches (212 avis) ainsi que le Saguenay-Lac-Saint-Jean (138 avis).

Les récoltes de primeurs de pommes de terre pour le marché frais se sont poursuivies. Selon les observateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP), les rendements des cultivars de primeurs sont moyens et le calibre des tubercules est près de la normale ou inférieur à celle-ci. En raison de la chaleur et de la sécheresse, le grossissement des tubercules a été plus lent. La croissance s'est poursuivie récoltes d'automne, développement des plants a également été ralenti en raison des fortes chaleurs. Dans certains cas, on a observé des signes de flétrissement, particulièrement en sol sableux. Les champs de cultivars hâtifs de pommes de terre ont montré des signes de dépérissement accéléré. À certains endroits, en raison des pluies abondantes du 16 au 22 juillet, des dommages par asphyxie ont été rapportés (source: RAP – Avertissement no 14 – pommes terre – 30 juillet 2007). Malgré conditions, on s'attend tout de même à des rendements allant de près des moyennes à supérieurs à celles-ci.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 24 juillet (3 163 avis), on a signalé l'enregistrement de 1 609 nouveaux avis de

dommages. En date du 7 août 2007, 4 772 avis ont été enregistrés, comparativement à 5 987 à la même période en 2006. Les avis de dommages de l'année sont répartis comme suit: 3 520 sont reliés aux céréales, au maïsgrain et aux protéagineuses (dont 2 157 au soya), ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïsgrain); 551 concernent les légumes (cultures maraîchères : 285; légumes de transformation : 266); 131 sont reliés aux petits fruits (bleuetières : 66; fraisières : 52; framboisières : 10), 78 se rapportent au miel (période d'hivernage: 62; production: 16), 107 aux pommes et 38 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 326, comparativement à 373 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour se chiffrent à 2 841 248 \$, dont 1 456 012 \$ pour les cultures maraîchères, 1 040 318 \$ pour la protection en période d'hivernage dans le miel, 106 209 \$ pour les pommes et 61 090 \$ pour les petits fruits. L'excès de pluie et les maladies des abeilles sont les causes de dommages principales reliées aux indemnités.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des

programmes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Rénald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des

programmes, tél.: 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Danielle Perron, Direction de l'intégration des programmes

Références : Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);

Résumés et sommaires hebdomadaires prévalidés des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQAM-Montréal;

Données météorologiques validées de stations d'aéroport, Environnement Canada;

Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec, Bootsma, Tremblay et Fillion, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1999 (référence pour les normales en UTM).

AVIS IMPORTANT: Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 28 août 2007</u> Rapport N° 7

En bref :

- Alternance de beau temps, d'averses et d'orages dispersés, laissant des quantités de pluie de faibles à abondantes; températures relativement fraîches par périodes;
- La deuxième fauche de foin est terminée dans certaines régions, et les rendements sont de moyens à légèrement inférieurs à la moyenne; la troisième fauche, qui a débuté dans certaines régions, s'annonce bonne;
- > Conditions climatiques favorables au développement du maïs fourrager;
- L'état d'avancement de la récolte des céréales est très variable, et les rendements et la qualité sont autour des moyennes;
- La maturité du maïs-grain est normale pour la période, on anticipe des rendements autour de la moyenne;
- Le stade de développement du soya correspond à la période, dans l'ensemble, les rendements anticipés sont autour de la moyenne;
- La récolte des pommes de terre a débuté dans quelques régions, les rendements s'annoncent autour de la moyenne;
- Pour les légumes de transformation, la récolte des pois est terminée et celle des haricots et du maïs sucré se poursuit, les rendements sont très variables;
- Les récoltes de légumes maraîchers ont été affectées par différentes causes (grêle, insectes, maladies, etc.), qui ont diminué les rendements;
- Les rendements pour le bleuet sont inférieurs à la moyenne, mais la récolte est de bonne qualité:
- On rapporte 5 533 avis de dommages en date du 28 août 2007, comparativement à 7 169 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 6 au 26 août

La semaine du 6 au 12 août

La semaine a été caractérisée par une alternance de journées ensoleillées et de journées pluvieuses (averses de modérées à fortes) parfois accompagnées de conditions orageuses. Les 6, 8 et 9 août, les conditions météorologiques ont été favorables au développement d'orages violents accompagnés de vents violents et de pluies fortes par endroits. Le 8 août, des pluies de très forte intensité ont occasionné des accumulations d'eau très importantes et des inondations exceptionnelles dans le secteur de Gaspé (115 mm de pluie en moins de 10 heures).

En résumé, les températures hebdomadaires moyennes (de 16 à 20 °C selon les régions) ont été de près des normales à légèrement

inférieures à celles-ci (de 0,5 à - 1,5 °C). Les précipitations ont totalisé entre 10 et 20 mm, réparties sur une période de 2 à 3 jours dans l'Outaouais et Laurentides-Lanaudière ainsi que dans les secteurs du Témiscamingue et de La Prairie. Dans les autres régions, les quantités de pluie ont totalisé entre 30 et 60 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, sauf dans les secteurs de Rimouski et de Caplan, où elles ont atteint entre 70 et 80 mm (réparties sur 3 jours). Des orages accompagnés de grêle et de vents violents ont été signalés à divers endroits les 6, 7, 8 et 12 août. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires pour cette période sont en moyenne de 23 à 27 mm.

La semaine du 13 au 19 août

Cette semaine a été caractérisée par des journées ensoleillées en alternance avec des périodes nuageuses et quelques épisodes d'orages parfois accompagnés de vents violents et de grêle, notamment les 16 et 17 août. Les précipitations, réparties sur une période de 3 à 6 jours, ont totalisé entre 11 et 27 mm, soit de près des normales de précipitations hebdomadaires à légèrement inférieures à celles-ci qui, pour cette période, sont en moyenne de 21 à 27 mm.

En résumé, les températures hebdomadaires moyennes (de 12 à 17 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales (de 4,7 à 2,2 °C). Les températures journalières ont oscillé entre 16 et 23 °C selon les secteurs, tandis que les nuits ont été particulièrement froides, avec des températures variant entre 6 et 12 °C. Un peu de gel au sol a été observé, notamment les 19 et 20 août en Abitibi-Témiscamingue. Ces variations de températures ont occasionné des nappes de brouillard dans plusieurs secteurs ainsi que des rosées importantes.

La semaine du 20 au 26 août

Une semaine caractérisée au début par des journées ensoleillées, puis par des journées pluvieuses (averses de modérées à fortes), parfois accompagnées de conditions orageuses dans certains secteurs durant la deuxième moitié de la semaine (23, 24 et 25 août).

Les températures hebdomadaires moyennes (14,3 à 19,1 °C selon les régions) ont été légèrement inférieures aux normales (–0,2 et -0,7 °C), sauf pour les régions de La Prairie, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe où elles ont été près des normales (0,4 °C). Les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont enregistré des écarts de températures plus marqués, de l'ordre de – 1,3 à – 2 °C.

Les précipitations ont totalisé entre 17,6 et 30 mm réparties sur une période de 3 à 4 jours dans la plupart des régions. Dans celles de Gatineau, de Laurentides-Laval, de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Lévis et de Saint-Marie), de la Capitale-Nationale et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, elles ont atteint entre 32 et 43 mm réparties sur 3 à 4 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires pour cette période sont en moyenne de 20 à 26 mm.

Les conditions des cultures au 28 août

On a rapporté des dommages causés par la grêle du 3 août dernier dans des champs de maïs-grain, de maïs fourrager, de soya, de

triticale et de fraises (à jour neutre) dans les municipalités de Durham-Sud, de L'Avenir et de Wickham. Selon les premières observations, les dommages sont peu importants. D'autres averses de grêle ont également été signalées durant le mois d'août, affectant principalement les vergers de la région de l'Estrie et de quelques municipalités du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que les cultures maraîchères, notamment dans la région de l'Estrie.

Les cultures fourragères et céréalières

Au 28 août, les conditions d'humidité du sol sont qualifiées de normales dans la majorité des régions. Cependant, on rapporte des sols secs dans la région de l'Outaouais et les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Sherbrooke, des sols de secs à normaux dans le secteur de Granby, tandis que dans les régions plus au nord¹ et plus à l'est, les sols sont en surplus d'eau. De façon générale, les conditions climatiques du mois d'août ont été relativement favorables à la récolte des céréales et au développement des cultures.

La première fauche de foin est terminée dans toutes les régions, sauf dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (80 à 100 %), avec un retard de plus ou moins une semaine dans certains cas. La deuxième fauche est terminée dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie. Dans les autres régions, elle est réalisée dans une proportion de 50 à 90 %, sauf en Abitibi-Témiscamingue et dans certains secteurs de La Capitale-Nationale, où la récolte est moins avancée (40 à 50 %), le Bas-Saint-Laurent (25 à 70 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (10 à 15 %). Dans l'ensemble, les rendements s'annoncent autour des moyennes, sauf dans les régions de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils seraient de légèrement inférieurs à inférieurs à la moyenne. Par contre, la qualité est au rendez-vous dans la majorité des régions. La troisième fauche a débuté aux alentours du 20 août dans quelques régions et s'annonce bonne, tant en quantité qu'en qualité.

Les conditions climatiques du mois d'août ont été favorables au développement du maïs fourrager. Les rendements s'annoncent bons, particulièrement dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie. Un léger retard de maturité a

_

Les régions plus au nord et à l'est correspondent à celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

toutefois été observé dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Chaudière-Appalaches.

L'état d'avancement de la récolte des **céréales** est très variable. Pour l'**avoine**, dans les régions du Sud-Ouest², la récolte est réalisée dans une proportion de 30 à 95 %, sauf dans les secteurs de Granby et de Sherbrooke où elle est peu ou n'est pas avancée (0 à 15 %). Dans les régions du centre³, 0 à 30 % de la récolte est effectuée, sauf dans les secteurs de Drummondville, de Nicolet-Victoriaville (40 à 60 %) et de Trois-Rivières (20 à 70 %). Quant aux régions plus au nord et plus à l'est, la récolte n'est pas commencée, sauf en Abitibi-Témiscamingue où le battage a débuté (0 à 10 %).

Pour l'orge, la récolte est réalisée dans une proportion de 60 à 100 % dans l'ensemble des régions, sauf celles de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Sainte-Marie et de Saint-Georges : 10 à 60 %), de Laurentides-Laval (30 à 75 %), de l'Outaouais (25 à 40 %) et les régions plus au nord et plus à l'est (5 à 25 %).

Pour le **blé**, elle est réalisée entre 40 et 90 %, voire presque terminée dans le secteur de La Prairie (95 à 99 %). Par contre, dans la région de la Capitale-Nationale et celles plus au nord et plus à l'est, elle n'est pas commencée, sauf en Abitibi-Témiscamingue. Pour celles de l'Estrie, de Laurentides-Laval et de la Chaudière-Appalaches, seulement 0 à 40 % de la récolte est effectuée.

On a signalé la présence de maladies des céréales dans certaines régions et de la verse dans celle du Bas-Saint-Laurent, faisant suite aux fortes précipitations. Somme toute, les rendements et la qualité des céréales s'annoncent autour des moyennes.

La maturité du **maïs-grain** est normale pour la période dans la majorité des régions, sauf dans celle de Laurentides-Laval et dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, où elle est en avance

Les régions du « sud-ouest » correspondent à celles de la Montérégie (secteurs de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie—Salaberry-de-Valleyfield) et de l'Estrie. de plus d'une semaine. Quant aux régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Chaudière-Appalaches, le stade de croissance du maïs accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine, la principale cause étant, pour la première, les périodes de sécheresse, et pour la seconde, le manque de chaleur. De façon générale, les rendements s'annoncent autour de la moyenne, à l'exception des secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu où ils devraient être supérieurs à la moyenne.

Le stade de développement de la culture du soya correspond à la période, sauf dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent où il accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine, et il est en avance dans celle de Laurentides-Laval. Malgré la forte présence du puceron du soya, les rendements s'annoncent autour de la moyenne dans l'ensemble des régions, sauf en Mauricie où il semble qu'ils seront inférieurs à la moyenne

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des **pommes de terre** a débuté en Mauricie (5 à 40 %), dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (10 à 20 %) et en Outaouais (2 à 5 %). Les rendements s'annoncent autour de la moyenne, à l'exception de la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) où ils devraient être supérieurs à la moyenne. Dans l'ensemble, la qualité est bonne.

La récolte des pois des légumes de transformation est terminée depuis la mi-août. Les rendements ont globalement été supérieurs à la moyenne. La récolte des haricots, commencée depuis la quatrième semaine de juillet, est toutefois très inégale. Cette situation s'explique principalement par la présence de pucerons et une période plus sèche à la fin de juillet dans le secteur de Saint-Hyacinthe. La récolte du maïs sucré, qui a débuté à la mi-août, s'annonce bonne.

La grêle a causé des dommages importants aux légumes maraîchers en Estrie, ce qui pourrait entraîner des rendements à la baisse. La région de la Mauricie prévoit également une récolte inférieure à la moyenne, en raison de l'excès de chaleur et de la présence d'insectes et de maladies. Dans le secteur de Saint-Hyacinthe, les températures chaudes et humides ont favorisé l'apparition de maladies dans plusieurs champs de légumes-fruits et causé du chevauchement dans la maturité de quelques variétés de maïs sucré, causant des pertes à la récolte.

Les régions du « centre » correspondent à celles de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec (secteurs de Drummondville et de Nicolet-Victoriaville), de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Lévis et de Sainte-Marie-Saint-Georges), de Laurentides-Laval, de Lanaudière, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Dans le secteur de La Prairie, on signale de la moisissure grise, notamment sur le haricot frais.

La récolte des **pommes** a débuté dans les régions de l'Estrie, de la Montérégie et de Laurentides-Laval. Les rendements devraient être autour de la moyenne mais supérieurs à celle-ci dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu et la région de Laurentides-Laval. En Estrie, la qualité de la production de certains vergers pourrait être affectée par la grêle et la pourriture du calice. Quant aux vergers des municipalités de Dunham, de Frelighsburg, d'Henryville, de Saint-Grégoire et de Saint-Jean-Baptiste, qui ont été sévèrement touchés par la grêle survenue le 3 août, la récolte de pommes sera acheminée à la transformation.

La récolte des **bleuets** tire à sa fin. Les rendements sont de 65 à 79 % inférieurs à la moyenne, mais de bonne qualité. Le gel hivernal ainsi que celui des fleurs au début de juin ont occasionné des pertes variables dans certains secteurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La récolte du **miel** est variable d'une région à l'autre. Les rendements de la première miellée sont de légèrement inférieurs à inférieurs à la moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 7 août (4 772 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 761 nouveaux avis de dommages. En date du 28 août 2007, 5 533 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 7 169 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 4 086 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 708 aux légumes (cultures maraîchères : 391, légumes de transformation : 317), 134 aux petits fruits (bleuets: 69, fraises: 52, framboises: 10), 119 aux pommes, 90 au miel (période d'hivernage : 63, période de production du miel: 27) et 50 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 327.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 4 889 975 \$, dont 2 195 200 \$ pour les cultures maraîchères, 1 040 300 \$ pour la protection en période d'hivernage dans le miel, 702 360 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 413 100 \$ pour les pommes, 182 300 \$ pour les légumes de transformation, 123 000 \$ pour les pommes de terre et 113 300 \$ pour les petits fruits.

Équipe de rédaction : Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes,

Tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Suivis sur l'état des cultures au Québec au 28 août 2007, les centres de services

de La Financière agricole du Québec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec;

Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques,

ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal;

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires

(RAP-MAPAQ);

Données météorologiques validées de stations d'aéroports, Environnement Canada.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 11 septembre 2007</u> Rapport N° 8

En bref:

- La période a été caractérisée par des conditions climatiques de fin d'été : fluctuations des températures, précipitations et orages localisés;
- La récolte des courges d'hiver et des citrouilles a débuté;
- On rapporte 5 874 avis de dommages en date du 11 septembre 2007, comparativement à 7 590 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 27 août au 9 septembre

La semaine du 27 août au 2 septembre

La semaine a été caractérisée par des températures fluctuantes et des conditions généralement ensoleillées. On a également rapporté la présence de nappes de brouillard et d'averses ou d'orages localisés, parfois ponctués de phénomènes violents. Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 14 à 18 °C selon les régions) ont avoisiné les normales (écart de 0,5 à -0,8 °C). Des fluctuations thermiques ont toutefois été constatées. Le 29 août, les températures ont atteint 31 °C dans les secteurs du sud et du centre de la province, équivalant à 40 °C avec l'indice humidex. À l'opposé, l'entrée d'air froid a abaissé les températures minimales de 3 à 5 °C à plusieurs endroits au cours des dernières nuits du mois d'août et des premières de septembre. Des températures sous 0 (0 à -2.5 °C) ont été enregistrées dans la nuit du 31 août au 1e septembre en Abitibi.

généralement Les précipitations ont été inférieures aux normales (18 à 26 mm), bien que variables selon les secteurs. Elles ont totalisé de 5 à 15 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Beauce, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, alors qu'elles ont atteint de 20 à 30 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours dans les autres régions. Le 29 août, des orages ont été accompagnés par endroits de grêle et de vents violents (microrafales dans le secteur de Lachenaie). Le 31 août, une tornade de niveau 0 (vents de 90 à

120 km/h) a été enregistrée dans le secteur de Beauceville.

Selon Environnement Canada, le mois d'août a été très actif en ce qui a trait au temps violent : trois tornades ont été relevées ainsi que plusieurs microrafales et quatre tempêtes majeures de grêle. Certains de ces évènements, dont la grêle survenue le 3 août, ont occasionné des dommages importants aux cultures.

La semaine du 3 au 9 septembre

Du temps généralement ensoleillé et des températures fluctuantes ont caractérisé la semaine. Les 5 et 6 septembre, les nuits ont été fraîches et des températures sous le point de congélation (0 à -2 °C) ont été enregistrées dans certaines localités des régions plus au nord, ainsi que dans des secteurs montagneux et des basses terres. Les 7 et 8, de fortes chaleurs (températures allant jusqu'à 32 °C) et des taux d'humidité élevés (40 °C avec l'indice humidex) ont été rapportés dans la majorité des régions. Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 14,5 à 18,5 °C selon les régions) ont dépassé les normales (écart de 1 à 2,5 °C).

Les précipitations ont été inférieures aux normales (20 à 25 mm). Elles ont totalisé de 5 à 15 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours, alors qu'elles ont atteint 20 mm en Abitibi (3 jours). Des orages (les 5, 6 et 7) et des vents violents (les 3, 4 et 8) ont été rapportés à plusieurs endroits.

Les conditions des cultures au 11 septembre

Les conditions climatiques de la fin d'août et du début de septembre ont généralement favorisé la croissance végétative des cultures d'automne ainsi que les travaux de récoltes (troisième fauche de foin, moisson des céréales, récolte des pommes de terre, des pommes et de divers légumes).

L'accumulation des unités thermiques de maïs (UTM) au 31 août se situe autour des normales. Par exemple: Dorval cumulait 2 509 UTM par rapport à la normale de 2 490 (écart de 19); Québec, 2 078 UTM par rapport à 2 015 (écart de 63); Mirabel, 2 313 UTM par rapport à 2 259 (écart de 54); Saint-Hubert, 2 360 UTM par rapport à 2 400 (écart de – 40); La Providence, 2 583 UTM par rapport à 2 501 (écart de 82) et Coaticook, 2 165 UTM par rapport à 2 147 (écart de 18). De façon générale, on prévoit des rendements autour de la moyenne pour la récolte du maïs-grain.

Selon les observations du Réseau d'avertissements phytosanitaires au 31 août, les populations de pucerons du **soya** sont toujours en baisse, sauf dans les champs de la région des Laurentides, où ils sont en augmentation. La récolte des courges d'hiver et des citrouilles a débuté dans la semaine du 3 septembre. Les conditions climatiques sont propices aux maladies (pluies et rosées). Les insectes demeurent encore très actifs dans plusieurs **cultures maraîchères** et régions.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 28 août (5 533 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 341 nouveaux avis de dommages. En date du 11 septembre 2007. 5 874 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 7590 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 4 349 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 761 aux légumes (cultures maraîchères : 417, légumes de transformation: 344), 134 aux petits fruits (bleuets: 69, fraises: 55, framboises: 10), 127 pommes, miel (période aux 93 au d'hivernage : 63, période de production du miel : 30) et 64 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 328.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 6 371 925 \$, dont 2 582 630 \$ pour les cultures maraîchères, 1 358 250 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 040 320 \$ pour la protection en période d'hivernage dans le miel, 478 970 \$ pour les légumes de transformation, 426 000 \$ pour les pommes, 167 550 \$ pour les petits fruits et 140 865 \$ pour les pommes de terre.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Aline Béland, Direction de l'intégration des programmes

Références:

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);

Résumés et sommaires hebdomadaires prévalidés des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQAM-Montréal;

Données météorologiques validées de stations d'aéroport, Environnement Canada;

Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec, Bootsma, Tremblay et Fillion, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1999 (référence pour les normales en UTM).

AVIS IMPORTANT: Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

Le 25 septembre 2007 Rapport N° 9

En bref :

- ➤ Belles conditions de fin d'été : températures et ensoleillement supérieurs aux normales, quelques épisodes de gel localisé, mais sans dommages importants;
- La troisième fauche de foin est réalisée dans une proportion variant de 55 à 90 % dans la majorité des régions, et les rendements s'annoncent autour des moyennes;
- La récolte du maïs fourrager a débuté dans toutes les régions, et les rendements sont généralement autour des moyennes;
- Les conditions de mûrissement et de récolte des céréales, du canola et du haricot sec ont été excellentes : plus de 85 % des superficies des céréales et 66 % de celles du canola et du haricot sec sont récoltées;
- La récolte du soya a bien progressé grâce à des conditions idéales d'assèchement : 23 % des superficies sont récoltées;
- ➤ En l'absence de gel mortel généralisé, la maturation du mais-grain se poursuit : on ne prévoit pas de problème de maturité, et la récolte s'annonce prometteuse;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à 58 %;
- Les rendements pour les haricots de transformation s'annoncent fortement inférieurs à la moyenne;
- Les rendements et la qualité pour le maïs sucré de transformation s'annoncent supérieurs aux moyennes;
- La récolte des cultures maraîchères se poursuit, et les rendements ainsi que la qualité se situent autour des moyennes;
- La récolte des pommes se poursuit, et les rendements sont de supérieurs à la moyenne à près de celle-ci dans la majorité des régions;
- Les rendements pour le bleuet sont inférieurs à la moyenne;
- Les rendements du miel sont variables d'une région à l'autre;
- On rapporte 6 249 avis de dommages en date du 25 septembre 2007, comparativement à 8 080 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 10 au 23 septembre

La semaine du 10 au 16 septembre

Des conditions climatiques variables et des températures plus fraîches que les normales ont caractérisé la semaine. Des averses de pluies abondantes et des orages, parfois accompagnés de vents violents ont été rapportés les 11 et 12, ainsi que le 14 septembre. Les nuits du 13 au 16 septembre ont été fraîches, et des températures de 0 à - 2 °C ont été enregistrées par endroits le 13 et le 16 dans les secteurs plus au nord, plus montagneux, dans les vallées et les terres basses. Le gel a été généralisé en Abitibi-Témiscamingue (0 à - 3,5 °C). Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires

moyennes (de 8 à 13,5 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales (écart de - 1,5 à - 2,5 °C et jusqu'à - 3,5 °C en Abitibi-Témiscaminque).

Les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 35 à 50 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours et ont atteint de 60 à 75 mm, sur 4 à 5 jours, dans les secteurs de Québec, de Lévis, de Rivière-du-Loup et de Rimouski. Dans ces secteurs, les pluies abondantes ont laissé par endroits des quantités pouvant totaliser de 80 à 95 mm. Les précipitations rapportées en Abitibi-Témiscamingue (20 mm en 2 à 4 jours) ont correspondu aux normales de la période (20 à 25 mm).

La semaine du 17 au 23 septembre

Du temps ensoleillé et des températures chaudes ont caractérisé cette semaine de transition de l'été à l'automne. Outre quelques nuits fraîches (gelées localisées de 0 à - 2 °C les 17 et 18 septembre), les températures ont largement dépassé les normales, particulièrement le jour, en raison de la persistance d'une masse d'air doux ayant recouvert nos régions. Le 22, le mercure a atteint 27 à 29 °C dans la région métropolitaine. Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 13,5 à 16,5 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 3 à 4 °C.

Les précipitations ont été généralement nulles, sinon très faibles (de 1 à 5 mm, réparties sur une période de 1 à 2 jours). Des orages ont été rapportés localement (les 21 et 22) ainsi que plusieurs épisodes de vents violents (les 19 et 20, 22 et 23). Les quantités normales de précipitations hebdomadaires pour cette période sont en moyenne de 19 à 27 mm.

Les conditions des cultures au 25 septembre

Les conditions du mois de septembre, malgré les écarts thermiques observés (oscillant entre des gels localisés et des records de chaleur) et les épisodes d'orages et de vents forts, ont été généralement très favorables aux cultures. Les températures et l'ensoleillement supérieurs aux normales, l'absence de gelée mortelle généralisée ainsi que des précipitations peu fréquentes ont été très propices au mûrissement des céréales et du maïs-grain. Les conditions sèches et souvent venteuses ont été idéales pour favoriser l'assèchement en vue des travaux de récolte, qui ont progressé rapidement dans la majorité des cultures.

Les cultures fourragères et céréalières

Au 25 septembre, les conditions d'humidité du sol sont qualifiées de normales dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) et dans toutes celles situées à l'est de ces deux régions, à l'exception de la Côte-Nord où l'on observe un surplus d'eau dans les sols. À l'inverse, on rapporte des sols de secs à très secs dans toutes les autres régions, soit toute la partie du centre, du sud et de l'ouest du Québec.

Dans les régions plus nord et plus à l'est¹, la deuxième fauche de foin est terminée dans

une proportion de 60 à 85 % et elle l'est complètement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les rendements anticipés se situent autour de la moyenne dans ces régions et sous les moyennes dans celles de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La **troisième fauche de foin** est réalisée dans une proportion de 55 à 90 % et est à peine commencée (de 5 à 25 %) dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les rendements s'annoncent autour des moyennes.

La récolte du maïs fourrager a débuté entre le 17 et le 25 septembre selon les régions, et plus tôt dans celle de l'Abitibi-Témiscaminque ainsi que dans les secteurs de La Prairie, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Granby (entre le 10 et le 12 septembre). Elle est réalisée dans une proportion de 5 à 10 % dans les régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie et à l'est de ces régions. Dans les autres régions, 25 à 50 % de la récolte est effectuée, sauf dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu où plus de 65 % de la récolte est réalisée. Les rendements anticipés se situent autour des moyennes, sauf dans la région de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Sainte-Marie et de Saint-Georges) où ils sont inférieurs à la movenne.

En date du 25 septembre, les récoltes sont réalisées à 86 % pour les **céréales** (79 % pour l'avoine, 94 % pour le blé et 88 % pour l'orge) et à 66 % tant pour le **canola** que pour le **haricot sec**. La récolte du **soya** a débuté dans la plupart des régions (5 à 50 %), tandis que la maturation du **maïs-grain** se poursuit.

Plus précisément, la récolte des céréales est terminée dans plusieurs régions, notamment en Montérégie, dans Laurentides—Lanaudière et en Estrie. Il reste toutefois une proportion variant entre 10 et 45 % des superficies d'avoine à récolter dans les autres régions. Pour l'orge, une proportion variant entre 20 et 35 % des superficies reste à récolter dans les régions plus au nord et à l'est, sauf au Saguenay—Lac-Saint-Jean où la récolte est terminée. Dans la culture du blé, entre 15 et 45 % des superficies sont encore à récolter dans les secteurs d'Amos, de Rimouski, de Rivière-du-Loup, de Lévis et de Québec.

Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les régions plus au nord et à l'est correspondent à celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-

De façon générale, les rendements et la qualité des céréales se situent autour des moyennes. On rapporte toutefois la présence de maladies des céréales (orge et blé) et de la verse dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie à la suite de fortes précipitations. Les repousses vertes retardent également la récolte dans certains cas. Par ailleurs, on note la présence d'animaux sauvages et de sauvagine dans des champs d'avoine en Abitibi-Témiscamingue.

La récolte du **canola**, terminée dans les secteurs de Québec et de Nicolet–Victoriaville, est réalisée dans une proportion variant entre 65 et 75 % dans les autres secteurs et à 50 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les rendements et la qualité sont près des moyennes, mais le rendement est supérieur à la moyenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La récolte du **haricot sec** est terminée dans les régions du Centre-du-Québec et de Lanaudière, alors qu'elle est réalisée dans une proportion de 25 à 75 % dans les autres régions. Les rendements seront légèrement inférieurs à la moyenne, mais la qualité s'annonce bonne.

La récolte du soya a débuté entre le 10 et le 20 septembre dans les régions autour de la métropole : près de la moitié des superficies étaient battues au 25 septembre dans Lanaudière et le secteur de Saint-Hyacinthe (5 à 25 % dans les autres régions). La récolte a débuté presque partout (23 % des superficies sont récoltées) grâce à des conditions climatiques idéales (chaleur et grands vents) pour l'assèchement des gousses et à l'excellence du terrain. Dans l'ensemble, les rendements sont légèrement inférieurs aux moyennes, mais la qualité s'annonce bonne. On rapporte également la présence de plusieurs champs infestés de mauvaises herbes, nécessitant l'application d'herbicides afin de faciliter la récolte et de réduire l'incidence des taches sur le soya.

La maturité du **maïs-grain** est normale pour la période, et la maturation se poursuit dans la majorité des régions. Des gelées ont été rapportées à certains endroits dans les régions du centre², mais elles auront peu ou pas d'impact sur les rendements et la qualité du grain. Dans l'ensemble, on ne prévoit pas de problème de

maturité, et les rendements et la qualité s'annoncent autour des moyennes. Les secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu prévoient une qualité et des rendements supérieurs aux moyennes.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des pommes de terre, qui a débuté en septembre dans la plupart des régions, sauf dans celles de la Mauricie, des Laurentides, de l'Outaouais ainsi que dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie où elle a débuté en août, est réalisée dans une proportion de 50 à 85 % dans la majorité des régions, sauf dans celle du Bas-Saint-Laurent où seulement 23 % des superficies sont récoltées. Cependant, dans la région des Laurentides, elle est terminée. Globalement, la récolte des pommes de terre est réalisée à 58 %. Dans l'ensemble, les rendements anticipés devraient être légèrement supérieurs à la moyenne, sauf dans la région de Lanaudière où l'on prévoit des rendements fortement supérieurs (de l'ordre de 140 %) à la moyenne.

Pour ce qui est des **légumes** de transformation, la récolte du haricot se fait dans les périodes habituelles dans les secteurs de La Prairie et de Granby, mais accuse un retard de plus d'une semaine dans les secteurs de Saint-Jeansur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe. Elle est par ailleurs terminée dans la région de Granby. Dans l'ensemble des régions, les rendements ont été fortement inférieurs à la moyenne, tandis que la qualité correspond à la moyenne. Quant à la récolte du maïs sucré, elle est réalisée dans une proportion de 60 à 85 %, et les rendements ainsi que la qualité s'annoncent supérieurs aux moyennes.

Dans les cultures maraîchères, la progression de la récolte de la catégorie des légumes divers (maïs sucré et haricots) varie de 70 à 93 % dans l'ensemble des régions, sauf dans celle de la Mauricie (50 %). Elle est cependant terminée dans les régions des Laurentides et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les rendements et la qualité se situent autour des moyennes dans la majorité des régions. Pour ce qui est des autres catégories de légumes, comprenant les légumes fruits, les légumes feuillus et les légumes racines, les récoltes sont réalisées dans une proportion variant de 55 à 95 %, mais celle des légumes racines est peu avancée dans la région de Québec (35 %). Les rendements et la qualité sont autour des moyennes.

Les régions du « centre » correspondent à celles de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec (secteurs de Drummondville et de Nicolet-Victoriaville), de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Lévis et de Sainte-Marie-Saint-Georges), de Laurentides-Laval, de Lanaudière, de la Mauricie et de l'Outaouais.

La récolte des **pommes** se fait à la période habituelle ou est légèrement en avance (de quelques jours à une semaine), notamment dans la région des Laurentides. Globalement, elle est réalisée dans une proportion de 65 %. La saison est qualifiée d'exceptionnelle, notamment dans la région des Laurentides, où les rendements varient de fortement supérieurs aux moyennes à près de celles-ci. Quant à la qualité, elle correspond à la moyenne, sauf dans la région des Laurentides où elle est supérieure à la moyenne, les pommes ayant aussi une belle coloration.

La récolte des **bleuets** s'est terminée entre le 30 août et le 13 septembre. Les rendements sont inférieurs à la moyenne, et la qualité correspond à la moyenne.

La récolte du **miel** est terminée dans la majorité des régions, sauf dans celle du Bas-Saint-Laurent (95 %) et le secteur de Lévis (65 %). Les rendements sont autour des moyennes, mais inférieurs à celles-ci dans les secteurs de Granby, de Trois-Rivières et de Saint-Haycinthe.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 11 septembre (5 874 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 375 nouveaux avis de dommages. En date du 25 septembre 2007, 6 249 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 8 080 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 4 629 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 837 aux légumes (cultures maraîchères : 468, légumes de transformation: 369), 135 aux petits fruits (bleuets: 70, fraises: 55, framboises: 10), 128 aux pommes, 98 au miel (période d'hivernage: 64, période de production du miel: 34) et 74 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 331.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 9 602 570 \$, dont 3 182 990 \$ pour les cultures maraîchères, 2 319 100 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 630 820 \$ pour les pommes, 1 056 330 \$ dans le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 698 560 \$ pour les légumes de transformation, 306 000 \$ pour les petits fruits et 188 600 \$ pour les pommes de terre.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes,

Tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Suivis sur l'état des cultures au Québec et pourcentage moyen des récoltes au

25 septembre 2007, les centres de services de La Financière agricole du Qué-

bec;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière

agricole du Québec;

Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques,

ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal;

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires

(RAP-MAPAQ);

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 11 octobre 2007</u> Rapport N° 10

En bref :

- Les températures ont été très douces, mais le temps a été variable;
- Les travaux de récolte se sont poursuivis dans de bonnes conditions;
- Des dates limites de récolte ont été reportées dans certaines régions;
- La maturité du maïs-grain est atteinte partout;
- On rapporte 6 508 avis de dommages en date du 9 octobre 2007, comparativement à 8 524 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 24 septembre au 7 octobre

La semaine du 24 au 30 septembre

Des conditions variables et des températures généralement douces ont caractérisé la semaine, des début semaine. En de températures très douces, tant le jour que la nuit, ont été enregistrées : les 26 et 27, le mercure a avoisiné les 26 à 30 °C dans le sud et le centre du Québec. Des gelées ont de nouveau été rapportées le 30 septembre (nuit du 29 au 30 : 0 à - 4 °C) dans les régions plus au nord et plus à l'est, ainsi que dans les secteurs montagneux, les vallées et les terres basses. Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 9 à 16,5 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 3 à 4,5 °C dans la plupart des régions et de 1 à 2 °C dans celles plus à l'est.

Le temps a été caractérisé par une alternance de soleil, de nuages et de précipitations dispersées. Des averses et des orages, parfois accompagnés de vents forts (les 25 et 26) ont été rapportés du 25 au 28 septembre. Les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 5 à 15 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay—Lac-Saint-Jean, alors qu'elles ont atteint de 25 à 55 mm (également sur 3 à 5 jours) dans les autres régions. Dans certaines localités, les pluies ont laissé par endroits des quantités pouvant totaliser 70 mm. Les normales hebdomadaires sont de 19 à 25 mm.

La semaine du 1er au 7 octobre

Du temps généralement ensoleillé et des températures chaudes ont caractérisé la première semaine d'octobre. Outre quelques nuits fraîches au début et à la fin de la semaine (1er et 7 octobre), les températures ont dépassé les normales saisonnières. Du 1er au 5, les températures maximales ont avoisiné ou dépassé les 20 °C et ont atteint 27 à 29 °C par endroits les 3 et 4 octobre. En date du 7 octobre, le gel mortel mettant fin à la saison de végétation n'est pas encore survenu dans le sud et le centre du Québec. Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 11,5 à 15,5 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 3,5 à 5,5 °C.

Les précipitations ont été nulles, sinon très faibles (de 1 à 5 mm), dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) et dans toutes celles situées à l'est de ces deux régions, tandis qu'elles ont totalisé de 10 à 25 mm, réparties sur une période de 2 à 3 jours, dans les autres régions. Les quantités normales de précipitations sont de 19 à 25 mm.

Les conditions des cultures au 9 octobre

De façon générale, les conditions météorologiques ont facilité les travaux de récolte. Cependant, en raison de conditions défavorables au printemps et durant la saison (retards dans les semis et les plantations, températures fraîches, excès de pluie et insectes ayant entraîné des retards de maturité, verse, etc.), les travaux ont été retardés pour les cultures maraîchères (zucchinis et oignons verts), les légumes de transformation (haricots et maïs sucré) et les céréales dans certains secteurs. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte pour les cultures et les centres de services en cause (afin de connaître les détails, veuillez consulter le tableau Report des dates limites de récolte année 2007, présenté à la fin de la présente chronique).

La maturité du maïs-grain est atteinte partout, grâce à l'absence généralisée d'un gel mortel. L'accumulation des unités thermiques maïs (UTM) au 30 septembre se situe au-dessus des normales (en avance de 100 à 150 UTM). Par exemple: Dorval cumulait 3 085 UTM par rapport à la normale de 2 985 (écart de 100), Mirabel, 2 825 UTM par rapport à 2 700 (écart de 125), et La Providence, 3 140 UTM par rapport à 2 995 (écart de 145). De façon générale, la récolte de maïs-grain s'annonce prometteuse.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 25 septembre (6 249 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 259 nouveaux avis de dommages. En date du 6 octobre 2007, 6 508 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 8 524 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 4 815 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 890 aux légumes (cultures maraîchères : 507, légumes de transformation: 383), 135 aux petits fruits (bleuets: 70, fraises: 55, framboises: 10), 130 pommes, 99 au miel (période d'hivernage : 64, période de production du miel : 35) et 87 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 334.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 11 951 970 \$, dont 3 937 750 \$ pour les cultures maraîchères, 3 023 965 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 935 600 \$ pour les pommes, 1 072 200 \$ pour le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 987 840 \$ pour les légumes de transformation, 469 450 \$ pour les petits fruits et 241 700 \$ pour les pommes de terre.

Report des dates limites de récolte Année 2007

Cultures		Centres de services	Dates limites au programme	Dates prorogées	
Avoine et blé		Lévis	1 ^{er} octobre 10 octobre		
Cultures maraîchères	Zucchinis	Drummondville	25 septembre	1 ^{er} octobre	
	Oignons verts	Drummondville	25 septembre	12 octobre	
Légumes de transformation	Haricots	La Prairie, Saint-Hyacinthe et Saint- Jean-sur-Richelieu	22 septembre	6 octobre	
		La Prairie	22 septembre	10 octobre	
	Maïs sucré	La Prairie, Saint-Hyacinthe et Saint- Jean-sur-Richelieu	5 octobre	15 octobre	

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Danielle Perron, Direction de l'intégration des programmes

Références :

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);

Résumés et sommaires hebdomadaires prévalidés des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);

Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQAM-Montréal;

Données météorologiques validées de stations d'aéroport, Environnement Canada;

Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec, Bootsma, Tremblay et Fillion, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1999 (référence pour les normales en UTM).

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.



Publié par La Financière agricole du Québec

Le 23 octobre 2007 Rapport Nº 11

En bref:

- > Des conditions météorologiques automnales : températures fluctuantes, gel mortel généralisé et précipitations parfois fréquentes et abondantes;
- La troisième fauche de foin est terminée dans la majorité des régions;
- La récolte du maïs fourrager est terminée : les rendements varient de supérieurs à la moyenne à près de celle-ci;
- Les récoltes des céréales, du canola et du haricot sec sont presque terminées : 96 % pour les céréales (98 % pour l'avoine, 100 % pour le blé et l'orge), 96 % pour le canola et 98 % pour le haricot sec;
- ➤ Les conditions de récolte du soya et du maïs-grain sont bonnes : 83 % et 22 % respectivement des superficies sont récoltées;
- Les récoltes des haricots et du maïs sucré de transformation se sont terminées avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine. Les rendements sont variables, et la qualité est bonne dans l'ensemble;
- ➤ Les récoltes des cultures maraîchères sont terminées dans une proportion variant de 50 à 100 %. Dans l'ensemble, les rendements varient de supérieurs aux moyennes à près de celles-ci, et la qualité est bonne;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à 97 %. Les rendements sont supérieurs à la moyenne à près de celle-ci, et la qualité est bonne dans l'ensemble;
- La saison 2007 des pommes est qualifiée d'année record, les rendements variant de supérieurs à fortement supérieurs à la moyenne. La qualité est bonne dans la majorité des régions;
- Les rendements dans le miel sont très hétérogènes d'une région à l'autre, allant de près de la moyenne à inférieurs à celle-ci. La qualité est bonne dans la majorité des régions;
- On rapporte 6 790 avis de dommages en date du 23 octobre 2007, comparativement à 8 908 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 8 au 21 octobre

La semaine du 8 au 14 octobre

Du temps variable et des températures saisonnières ont caractérisé la semaine. Les températures ont avoisiné les normales automnales, soit de 10 à 13 °C le jour et de 0 à 4 °C la nuit. Le passage d'un important système dépressionnaire (du 10 au 12) a apporté des pluies fortes et abondantes, ainsi que des conditions venteuses, particulièrement dans le secteur est du Québec.

Les températures moyennes hebdomadaires (de 5 à 9 °C selon les régions) ont donc été proches des normales (écart de 1 à - 1 °C). Des températures de 0 à - 2 °C ont été enregistrées

dans certaines localités des régions métropolitaines le 13 octobre. Les précipitations ont totalisé de 10 à 35 mm, réparties sur une période de 4 à 6 jours, et ont atteint de 40 à 60 mm (également sur 4 à 6 jours) dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et dans toutes celles situées à l'est de ces deux régions. Dans certaines localités de la Côte-du-Sud, de Charlevoix, de la Côte-Nord et de la Gaspésie, les quantités de pluie ont totalisé de 80 à 100 mm. De fortes rafales de vents ont également accompagné la perturbation dans le secteur de la Gaspésie. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont en moyenne de 17 à 23 mm.

La semaine du 15 au 21 octobre

La semaine a été caractérisée par des conditions contrastantes : températures fluctuantes et alternance de soleil, de nuages et de précipitations dispersées, abondantes par endroits. En début de semaine, les températures ont été saisonnières et l'arrivée du gel mortel généralisé dans la nuit du 16 au 17 a marqué la fin de la saison de croissance dans les régions métropolitaines. La deuxième moitié de la semaine (18 au 21 octobre) a été sous l'influence d'une masse d'air chaud qui a permis aux températures quotidiennes de dépasser les normales saisonnières (20 °C le jour et 10 °C la nuit, ce qui correspond à plus de 10 °C par rapport aux normales quotidiennes).

Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 8 à 12 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 3,5 à 4,5 °C et jusqu'à 5,5 °C en Abitibi-Témiscamingue. Les précipitations ont totalisé de 15 à 25 mm, réparties sur une période de 1 à 4 jours dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, alors qu'elle ont atteint de 30 à 40 mm (sur 1 à 3 jours), dans les autres régions (du centre et du sud-ouest). Dans certaines localités de ce secteur, les orages ont laissé des quantités de pluie pouvant totaliser de 50 à 60 mm. Des orages ont été rapportés les 19 et 20 octobre ainsi que plusieurs épisodes de vents violents (19 au 21). Les quantités normales de précipitations hebdomadaires pour cette période sont en moyenne de 19 à 27 mm.

Les conditions des cultures au 23 octobre

Au 23 octobre, les conditions d'humidité du sol sont qualifiées de normales dans la plupart des régions, sauf dans celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, où l'on observe un surplus d'eau dans les sols. Les conditions climatiques très douces de la fin de septembre et du mois d'octobre ont été propices aux récoltes, qui ont progressé normalement dans la majorité des régions. Cependant, dans les régions plus à l'est, les précipitations abondantes ont ralenti certains travaux, nécessitant le report des dates limites de récolte pour certaines cultures (avoine, orge, blé, canola et pommes de terre). Afin de connaître les détails, veuillez consulter le tableau Report des dates limites de récolte - Année 2007, présenté à la fin de ce rapport.

Dans certains secteurs, les pluies ont toutefois permis de rétablir l'humidité du sol et de

reconstituer les réserves souterraines. La saison de végétation 2007 pourra être qualifiée de longue : le gel mortel généralisé, marquant la fin de la saison de végétation dans les régions métropolitaines, a été enregistré dans la nuit du 16 au 17 octobre, ce qui correspond à environ 10 jours plus tard qu'à l'habitude (5 octobre).

Les cultures fourragères et céréalières

Quelques champs de **foin** de deuxième fauche n'ont pas été récoltés dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent (10 %). Quant à la troisième fauche, elle est terminée dans la majorité des régions, sauf dans celles du Centre-du-Québec, de la Capitale-Nationale ainsi que dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (80 à 100 %), et plus particulièrement dans la région du Bas-Saint-Laurent (25 à 100 %).

La récolte du maïs fourrager s'est terminée entre la fin de septembre et la mi-octobre dans plusieurs régions. Cependant, dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de Québec, de Nicolet, de Victoriaville, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, elle est réalisée dans une proportion de 40 à 95 %. Les rendements varient de supérieurs à la moyenne à près de celle-ci, et la qualité est généralement bonne, sauf dans les secteurs de Granby et de Saint-Jean-sur-Richelieu, où elle est supérieure à la moyenne, et dans ceux de Nicolet et de Victoriaville, où elle s'annonce inférieure.

En date du 23 octobre, les récoltes sont réalisées à 96 % pour les **céréales** (98 % pour l'avoine, 100 % pour le blé et l'orge), à 96 % pour le **canola**, à 98 % pour le **haricot sec**, à 83 % pour le **soya** et à 22 % pour le **maïsgrain**.

Le battage des céréales est terminé dans la plupart des régions. Il reste toutefois une proportion variant entre 2 et 10 % des superficies d'avoine à récolter dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent, et jusqu'à 35 % en Gaspésie. Il reste également quelques champs d'orge et de blé à récolter (proportion de 2 %) dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les retards sont occasionnés par différentes situations : des levées inégales au printemps, des retards de maturité (grains verts), des vents et des orages (verse), des précipitations fréquentes ou abondantes et des conditions de terrain non favorables. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a rapporté des dommages importants causés par la

sauvagine dans les champs de céréales en andains, et en Abitibi-Témiscamingue, des dommages en bordure des boisés causés par les ours. Bien que l'on observe une variabilité d'une région à l'autre, les rendements et la qualité des céréales se situent autour des moyennes dans l'ensemble.

La récolte du **canola** est terminée dans l'ensemble des régions, sauf dans le Bas-Saint-Laurent, où il reste une proportion de 15 % des superficies à récolter, et dans celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où 2 % des superficies sont encore à faire. Les rendements et la qualité sont près des moyennes, mais le rendement est supérieur à la moyenne au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tandis que la qualité de la récolte est supérieure à la moyenne dans le Bas-Saint-Laurent.

La récolte du **haricot sec** est terminée dans la majorité des régions, mais il reste une proportion de 5 à 10 % des superficies à récolter dans la région de la Mauricie ainsi que dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans l'ensemble, les rendements seront légèrement inférieurs à la moyenne, mais la qualité correspond à la moyenne.

La récolte du soya s'est poursuivie, et les travaux se font dans la période habituelle ou sont en retard de quelques jours à une semaine. Globalement, 50 à 85 % des superficies étaient battues au 23 octobre, mais elles le sont dans une proportion de 90 à 98 % dans les régions de Laurentides-Lanaudière, de la Mauricie et dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. La récolte est terminée en Abitibi-Témiscamingue. On signale par endroits des pertes au battage plus élevées qu'à l'habitude, en raison du temps sec : les gousses ont tendance à éclater lors du battage, laissant plus de fèves au sol (Montérégie). Cette situation (grains très secs) a pour effet de retarder quelque peu la récolte (Centre-du-Québec). Par ailleurs, on note des retards de maturité dans certains champs (semis tardifs, mangue de chaleur en juillet) et pour certaines variétés, ce qui occasionne des retards de récolte (Estrie et Beauce). Somme toute, les rendements sont légèrement inférieurs à la moyenne, mais la qualité correspond à la moyenne.

De façon générale, les conditions climatiques exceptionnelles de la saison ont facilité l'atteinte de la maturité du **maïs-grain** et ont permis une très bonne récolte. Le gel mortel est survenu dans la nuit du 16 au 17 octobre dans les régions métropolitaines, soit 10 jours plus tard que lors de la saison 2006 (nuit du 6 au

7 octobre). La récolte a débuté entre le 10 et le 20 octobre, et les travaux se font dans la période habituelle. Globalement, de 5 à 35 % des superficies étaient battues au 23 octobre. Les conditions de récolte sont généralement excellentes. L'humidité du grain se situe entre 25 et 30 %. Les rendements sont supérieurs à la moyenne en Montérégie et autour de la moyenne dans les autres régions. La qualité correspond à la moyenne dans l'ensemble.

Les cultures fruitières et légumières

Les récoltes des haricots et du maïs sucré de transformation se sont terminées avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle. Les rendements des haricots sont inférieurs à la moyenne, mais la qualité est bonne. Quant aux rendements du maïs sucré, ils varient de supérieurs à la moyenne à près de celle-ci et sont de bonne qualité, voire d'une qualité supérieure dans le secteur de La Prairie.

Dans les cultures maraîchères, la récolte des légumes divers est terminée, sauf dans la région du Bas-Saint-Laurent (75 %). Celle des légumes feuillus et des légumes fruits est avancée (75 à 100 %). Quant aux légumes racines, elle est terminée dans une proportion de 85 à 90 %, voire terminée dans le secteur de La Prairie. Les récoltes se sont terminées dans de très bonnes conditions. À la suite des températures chaudes de septembre et du début d'octobre, on a cependant observé un chevauchement de maturité dans quelques champs de légumes, notamment pour les brocolis, dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Dans l'ensemble, les rendements varient de supérieurs aux moyennes à près de celles-ci, sauf dans la région de la Mauricie, où ils sont inférieurs aux moyennes pour les légumes feuillus et les légumes divers. La qualité est bonne dans l'ensemble.

La récolte des **pommes de terre** est réalisée à 97 %. Elle est en effet terminée dans la majorité des régions, sauf dans celles du Bas-Saint-Laurent, de l'Assomption et dans les secteurs de Granby et de Saint-Jean-sur-Richelieu, où elle est terminée dans une proportion de 80 à 95 %. Les rendements sont supérieurs à la moyenne à près de celle-ci, sauf dans la région de Lanaudière, où ils s'annoncent fortement supérieurs à la moyenne. La qualité est bonne dans l'ensemble.

La récolte des **pommes** est réalisée dans une proportion variant de 80 à 100 %. La saison 2007 est qualifiée d'année record, les rendements variant de supérieurs à fortement

supérieurs à la moyenne. Les entrepôts sont remplis à leur pleine capacité, notamment dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, de sorte que des lots de bonnes pommes seront transformées directement en jus. Dans l'ensemble, la qualité est bonne, voire supérieure dans la région de Laurentides-Laval et le secteur de La Prairie, mais elle est inférieure à la moyenne dans le secteur de Granby.

La récolte du **miel** s'est terminée avec des rendements très hétérogènes d'une région à l'autre, allant de près de la moyenne à inférieurs à celle-ci. La qualité est bonne dans la majorité des régions.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 9 octobre (6 508 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 282 nouveaux avis de dommages. En date du 23 octobre 2007, 6 790 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 8 908 à la même période en 2006. De ces avis de dommages.

4 997 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 947 aux légumes (cultures maraîchères : 554, légumes de transformation : 393), 135 aux petits fruits (bleuets : 70, fraises : 55, framboises : 10), 132 aux pommes, 103 au miel (période d'hivernage : 64, période de production du miel : 39) et 92 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 365.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 14 235 440 \$, dont 4 842 550 \$ pour les cultures maraîchères, 3 567 240 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses (dont 2 981 635 \$ pour le soya), 1 938 090 \$ pour les pommes, 1 368 000 \$ pour les légumes de transformation, 1 225 930 \$ pour le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 576 450 \$ pour les petits fruits et 364 425 \$ pour les pommes de terre.

Report des dates limites de récolte Année 2007

Cultures		Centres de services	Dates limites au Programme	Dates prorogées	
Avoine		Québec	10 octobre	25 octobre	
Avoine et blé		Lévis	1 ^{er} octobre	10 octobre	
Avoine, blé et orge		Alma, Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	25 octobre	
Canola		Alma, Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	15 octobre	25 octobre	
Cultures maraîchères	Zucchinis	Drummondville	25 septembre	1 ^{er} octobre	
	Oignons verts	Drummondville	25 septembre	12 octobre	
Légumes de transformation	Haricots	La Prairie, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur- Richelieu	22 septembre	6 octobre	
		La prairie	22 septembre	10 octobre	
	Maïs sucré	Saint-Jean-sur-Richelieu	6 octobre	15 octobre	
		La Prairie et Saint-Hyacinthe	6 octobre	20 octobre	
Pommes de terre		Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	15 octobre	25 octobre	
		Lévis et Québec	15 octobre	22 octobre	

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Suivis sur l'état des cultures au Québec et pourcentage moyen des récoltes au

23 octobre 2007, les centres de services de La Financière agricole du Québec; Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Finan-

cière agricole du Québec;

Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal; Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires

(RAP-MAPAQ).

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

La Financière agricole Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 6 novembre 2007 Rapport Nº 12

En bref :

- Les températures ont été clémentes, et les conditions climatiques, variables;
- Les 3 et 4 novembre, la tempête post-tropicale Noël a laissé des averses de neige et de pluie abondantes dans l'est du Québec;
- Les récoltes des céréales, du canola et des pommes de terre sont pratiquement terminées;
- ➤ La récolte du soya est presque terminée (98 %) : certaines conditions ont toutefois nécessité le report des dates limites de récolte;
- Le battage du maïs-grain a progressé normalement : 62 % des superficies sont récoltées;
- On rapporte 7 022 avis de dommages en date du 6 novembre 2007, comparativement à 9 269 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de la période du 22 octobre au 4 novembre

La semaine du 22 au 28 octobre

La semaine a été caractérisée par des températures supérieures aux normales et des conditions météorologiques variables. Le 22 octobre, le mercure a atteint entre 21 et 25 °C, de nouveaux records de températures maximales ayant alors été établis. Les nuits ont été marquées par des gelées fortes et plus généralisées, dont celle du 26 octobre, alors que le mercure est descendu entre 0 et -5 °C (sauf dans les localités près du fleuve où il est resté au-dessus de 0 °C). Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 5 à 10 °C selon les régions) ont dépassé les normales saisonnières de 3 à 4,5 °C.

Le temps a été composé d'alternances de soleil, de nuages et de précipitations dispersées. Des orages (23, 26 et 27 octobre), des vents violents (à plusieurs reprises) ainsi que des averses de neige fondante ont été enregistrés. Les précipitations, réparties sur une période de 3 à 5 jours, ont totalisé de 30 à 50 mm et atteint de 60 à 80 mm dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Granby, de Sherbrooke, de Victoriaville et de Saint-Georges. Sur ces territoires, les systèmes atmosphériques ont laissé par endroits des quantités de pluie pouvant totaliser de 80 à 90 mm. Les normales hebdomadaires pour cette période sont de 20 à 25 mm.

La semaine du 29 octobre au 4 novembre

La semaine a été caractérisée par des températures légèrement supérieures aux normales et du temps plutôt sec. Cependant, les 3 et 4 novembre, le passage de la tempête post-tropicale Noël dans l'est du Québec a apporté des précipitations très importantes sous forme de pluie mais aussi de neige. On a également rapporté des vents violents avec des rafales de 70 à 85 km/h.

Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 2,5 à 5,5 °C selon les régions) ont légèrement dépassé les normales (de 0,5 à 1,5 °C). Toutefois, l'Abitibi-Témiscamingue a connu des températures de 3 °C audessus des normales saisonnières. De façon générale, les précipitations ont été peu abondantes dans la plupart des régions : de 1 à 5 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours, et 10 mm en Abitibi-Témiscamingue (sur 2 à 3 jours). Toutefois, avec le passage de Noël, elles ont totalisé de 30 à 40 mm dans le Bas-Saint-Laurent (sur 3 jours), pour atteindre 80 mm en Gaspésie et jusqu'à 90 à 140 mm dans la Baie-des-Chaleurs et la pointe est (Percé). Enfin, les restes de la tempête ont apporté de 10 à 25 cm de neige dans les secteurs de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Les quantités normales de précipitations sont de 18 à 23 mm à cette période de l'année.

Les conditions des cultures au 6 novembre

De façon générale, les travaux de récolte se sont poursuivis entre les épisodes de pluie. En date du 6 novembre, les céréales, le canola, le haricot sec et les pommes de terre sont pratiquement récoltés, tandis que le battage du soya est presque terminé. Toutefois, en raison de certaines conditions défavorables de la saison (retards dans les semis, températures fraîches, excès de pluie et insectes ayant entraîné des retards de maturité, verse, mauvaises herbes, conditions automnales pluvieuses), les récoltes des céréales, du canola et du soya ont été retardées dans certains secteurs. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte pour les cultures et les centres de services en cause (afin de connaître les détails. veuillez consulter le tableau Report des dates limites de récolte - Année 2007, présenté à la fin de la présente chronique).

En date du 6 novembre, il restait toutefois une proportion variant entre 1 et 5 % des superficies de **céréales** et de **canola** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, et 10 % des superficies en Gaspésie (avoine). À cause des 10 à 25 cm de neige tombés les 3 et 4 novembre, des champs ne sont pas encore récoltés dans la région du Bas-Saint-Laurent. La récolte des **pommes de terre** est presque terminée. Cependant, quelques champs ne sont pas récoltés dans la région du Bas-Saint-Laurent (2 % de la superficie), en raison des précipitations survenues sous forme de neige.

La récolte du **soya** s'est poursuivie et les travaux sont pratiquement terminés. Au 6 novembre, il restait, dans la plupart des régions, une proportion variant entre 1 et 5 % des superficies à récolter, et entre 7 et 10 % dans les secteurs de Gatineau, de Québec, de Sainte-Marie—Saint-Georges, de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

Les conditions de récolte du maïs-grain ont été bonnes dans l'ensemble, et les travaux ont progressé normalement : 30 à 70 % des superficies étaient récoltées au 6 novembre, ce qui représente 62 % des superficies au total. Les froides températures nocturnes ont abaissé le taux d'humidité des grains aux champs, qui se situe autour de 30 %. On rapporte toutefois dans certains secteurs (Laurentides-Laval) des pourcentages d'humidité encore élevés, ce qui

retarde la récolte. Dans certains secteurs, les gelées mortelles sont survenues vers le 26 octobre.

De façon générale, les conditions climatiques exceptionnelles de la saison ont facilité l'atteinte de la maturité du maïs-grain. L'accumulation saisonnière des unités thermiques maïs (UTM) à la mi-octobre (17 octobre : date de la gelée mortelle à - 2 °C dans la plupart des secteurs) dépassait les normales de l'ordre de 100 à 250 UTM. À titre d'exemples, Montréal cumulait 3 340 UTM (écart de 190). La Providence. 3 325 UTM (écart de 165), Coaticook, de 100), 2 845 UTM (écart et Québec, 2 725 UTM (écart de 225). Les rendements sont supérieurs à la moyenne en Montérégie et autour de la moyenne dans les autres régions. La qualité correspond à la moyenne dans l'ensemble.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 23 octobre (6 790 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 232 nouveaux avis de dommages. En date du 6 novembre 2007, 7 022 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 9 269 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 5 158 sont reliés aux céréales, au maïsgrain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 972 aux légumes (cultures maraîchères : 578, légumes de trans-141 aux petits formation: 394), (bleuets: 72, fraises: 59, framboises: 10), 132 aux pommes, 110 au miel (période d'hivernage: 64, période de production du miel: 46) et 99 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 389.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 16 987 200 \$, dont 6 028 700 \$ pour les cultures maraîchères, 4 053 400 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses (dont 3 305 900 \$ pour le soya), 1 945 650 \$ pour les pommes, 1 814 200 \$ pour les légumes de transformation, 1 528 100 \$ pour le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 631 200 \$ pour les petits fruits et 564 800 \$ pour les pommes de terre.

Report des dates limites de récolte Année 2007

Cultures		Centres de services	Dates limites au Programme	Dates prorogées	
Avoine		Caplan, Québec, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	4 novembre	
Avoine et blé		Lévis	1 ^{er} octobre	10 octobre	
Avoine, blé et orge		Alma, Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	25 octobre	
Canola		Caplan, Rimouski et Rivière-du- Loup	15 octobre	9 novembre	
		Alma	15 octobre	25 octobre	
Soya	Moins de 2 600 utm	Caplan, Drummondville, Gatineau, Lévis, Nicolet, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sainte-Marie, Saint-Georges, Sherbrooke, Trois- Rivières et Victoriaville	25 octobre	9 novembre	
	2 600 utm ou plus	Drummondville et Nicolet	1 ^{er} novembre	9 novembre	
Cultura	Zucchinis	Drummondville	25 septembre	1 ^{er} octobre	
Cultures maraîchères	Oignons verts	Drummondville	25 septembre	12 octobre	
	Haricots	La Prairie, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu	22 septembre	6 octobre	
Légumes de		La Prairie	22 septembre	10 octobre	
transformation	Maïs sucré	Saint-Jean-sur-Richelieu	6 octobre	15 octobre	
		La Prairie et Saint-Hyacinthe	6 octobre	20 octobre	
Pommes de terre		Caplan, Rimouski et Rivière-du- Loup	15 octobre 25 octobre		
		Lévis et Québec	15 octobre	22 octobre	

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél. : 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références :

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec;

Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 6 novembre 2007, La Financière agricole du Québec; Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal; Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);

Données météorologiques validées de stations d'aéroports, Environnement Canada;

Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec, Bootsma, Tremblay et Fillion, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1999 (référence pour les normales en UTM).

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

La Financière agricole Québec 🍑 🔯

Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 20 novembre 2007</u> Rapport N° 13

En bref:

- Les conditions climatiques ont été variables, mais saisonnières : températures fluctuantes, (gels et redoux), périodes ensoleillées, épisodes de pluie et de neige, parfois abondantes, dans les régions plus à l'est;
- La saison tire à sa fin, les récoltes sont terminées, sauf pour le maïs-grain dont 95 % des superficies sont récoltées;
- La saison 2007 est qualifiée de bonne dans l'ensemble;
- Les rendements ont été de très bons à excellents autant en ce qui a trait à la quantité qu'à la qualité pour le maïs-grain, le maïs fourrager, le maïs sucré, les pommes de terre, les pommes et le canola;
- Les rendements ont toutefois été inférieurs aux moyennes pour les récoltes du miel, du soya, du haricot sec, du haricot de transformation, des bleuets et de certains légumes;
- On rapporte 7 159 avis de dommages en date du 20 novembre 2007, comparativement à 9 475 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météorologiques de daires on

Chronique des conditions météorologiques de la période du 5 au 18 novembre

Des conditions météorologiques saisonnières ont caractérisé la semaine du 5 au 11 novembre. Les températures ont avoisiné les normales automnales, soit de 2 à 7 °C le jour, et de - 1 à - 5 °C la nuit. Les températures moyennes hebdomadaires (de - 2 à 3 °C selon les régions) ont été près des normales (écart de - 1 à 1,5 °C). Les 5 et 6 novembre, une dépression en provenance des Grands-Lacs a laissé des précipitations variables selon les endroits et de la neige dans les montagnes et les secteurs plus au nord (de 10 à 20 cm et jusqu'à 35 cm dans certaines localités de Charlevoix). Les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 10 à 25 mm, réparties sur une période de 1 à 4 jours.

Le début de la semaine du 12 au 18 novembre a connu des températures très douces pour la saison (de 10 à 14 °C le 14 novembre). Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 0 à 3 °C selon les régions) ont dépassé les normales de 0,5 à 1,5 °C, et jusqu'à 2,5 °C en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le 15 novembre, une importante dépression a traversé le Québec (du Maine vers la Côte-Nord), laissant des précipitations abondantes par endroits, sous forme de pluie ou de neige. Les quantités hebdoma-

daires ont atteint de 50 à 80 mm dans les régions de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, et jusqu'à 100 mm dans certaines localités de la vallée de La Matapédia et du secteur de Matane. Des quantités de neige de 20 à 40 mm ont été enregistrées. Dans les autres régions, les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 10 à 35 mm (sur 2 à 4 jours). Les quantités normales de précipitations hebdomadaires pour cette période de l'année sont en moyenne de 18 à 27 mm.

Les conditions des cultures au 20 novembre

Au 20 novembre, les conditions d'humidité du sol sont qualifiées de normales ou de près des normales (un peu sec) dans la majorité des régions, sauf dans celles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, où l'on observe un surplus d'eau dans les sols. Le Bas-Saint-Laurent a connu des conditions de pluie abondante, causant des débordements de rivières, principalement dans les secteurs de Neigette, de Matane et de La Matapédia, créant un engorgement des sols et des difficultés à faire les dernières récoltes. Dans la Beauce, les pluies fréquentes et quelques chutes de neige ont également retardé la fin des récoltes.

Dans l'ensemble toutefois, les conditions climatiques de la fin d'octobre et du mois de

novembre ont été favorables aux récoltes et aux travaux d'automne (labour et paillage dans les fraises). La saison tire à sa fin : les récoltes des céréales, du maïs fourrager, des pommes de terre, du soya et des cultures maraîchères (légumes feuillus et légumes-racines) sont terminées.

La récolte du soya s'est terminée vers le 10 novembre. Les rendements sont inférieurs à la movenne (80 à 95 % du rendement normal). mais la qualité correspond à la moyenne. Le battage du **maïs-grain** est très avancé : en date du 20 novembre, les récoltes sont réalisées à 95 %. Il reste une proportion variant entre 2 et 10 % des superficies à récolter, et jusqu'à 20 % en Mauricie. La récolte a été retardée principalement en raison de l'absence de gelées mortelles au cours du mois d'octobre, ce qui a nui à la baisse de l'humidité du grain, qui est demeurée élevée plus longtemps qu'à l'habitude. La conjoncture a nécessité le report des dates limites des récoltes du 10 au 23 novembre pour le maïs-grain dans la plupart des centres de services. Afin d'en connaître les détails, veuillez consulter le tableau intitulé : Report des dates limites de récolte - Année 2007, présenté à la fin de ce rapport. Les rendements du maïs-grain sont de très bons à excellents (entre 105 et 120 % du rendement normal), et la qualité correspond à la moyenne dans l'ensemble. Il y a une demande pour des entrepôts supplémentaires, en raison des forts rendements.

La saison 2007 est qualifiée de bonne dans l'ensemble. En effet, les rendements varient de très bons à excellents, autant en ce qui a trait à la quantité qu'à la qualité, pour les récoltes du maïs sucré, du maïs fourrager, du maïs-grain, des pommes de terre et des pommes dans l'ensemble des régions, ainsi que pour le canola, notamment dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Les rendements sont toutefois

en dessous des moyennes, variant de fortement inférieurs à inférieurs aux moyennes pour les récoltes du miel, du soya, du haricot sec, du haricot de transformation, des bleuets (région du Saguenay–Lac-Saint-Jean) et de certains légumes dans la majorité des régions.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 6 novembre (7 022 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 137 nouveaux avis de dommages. En date du 20 novembre 2007, 7 159 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 9 475 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 5 252 sont reliés aux céréales, au maïsgrain et aux protéagineuses, ainsi gu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 990 aux légumes (cultures maraîchères : 593, légumes de transformation: 397), 146 aux petits fruits (bleuets: 73, fraises: 62, framboises: 11), 134 aux pommes, 114 aux pommes de terre et 113 au miel (période d'hivernage : 64, période de production du miel : 49). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 3 949.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 19 136 700 \$, dont 6 840 000 \$ pour les cultures maraîchères, 4 484 300 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses (dont 3 521 150 \$ pour le soya), 2 052 800 \$ pour les légumes de transformation, 1 948 600 \$ pour les pommes, 1 787 100 \$ pour le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 846 800 \$ pour les pommes de terre et 709 650 \$ pour les petits fruits.

Report des dates limites de récolte Année 2007

Cultures		Centres de services	Dates limites au Programme	Dates prorogées
Avoine		Caplan, Québec, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	4 novembre
Avoine et blé		Lévis	1 ^{er} octobre	10 octobre
Avoine, blé et orge		Alma, Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	25 octobre
Canola		Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	15 octobre	9 novembre
		Alma	15 octobre	25 octobre
Maïs-grain		Drummondville, Gatineau, Granby, L'Assomption, La Prairie, Lévis, Nicolet, Québec, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Eustache, Sherbrooke, Trois-Rivières et Victoriaville	10 novembre	23 novembre
Soya	Moins de 2 600 utm	Caplan, Drummondville, Gatineau, Lévis, Nicolet, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sainte-Marie, Saint-Georges, Sherbrooke, Trois-Rivières et Victoriaville	25 octobre	9 novembre
	2 600 UTM ou plus	Drummondville et Nicolet	1 ^{er} novembre	9 novembre
Cultures maraîchères	Zucchinis	Drummondville	25 septembre	1 ^{er} octobre
	Oignons verts	Drummondville	25 septembre	12 octobre
Légumes de transformation	Haricots	La Prairie, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur- Richelieu	22 septembre	6 octobre
		La Prairie	22 septembre	10 octobre
	Maïs sucré	Saint-Jean-sur-Richelieu	6 octobre	15 octobre
		La Prairie et Saint-Hyacinthe	6 octobre	20 octobre
Pommes de terre		Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	15 octobre	25 octobre
		Lévis et Québec	15 octobre	22 octobre

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références :

Suivis sur l'état des cultures au Québec et pourcentage moyen des récoltes au 20 novembre 2007, les centres de services de La Financière agricole du Québec:

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec;

Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal; Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ).

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

La Financière agricole Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

<u>Le 4 décembre 2007</u>
Rapport Nº 14

En bref :

- ▶ L'hiver s'est installé hâtivement : la tempête de neige du 3 décembre a mis fin à la saison 2007;
- Les principales causes de dommages durant la saison ont été l'excès de pluie, les insectes, les maladies, la grêle et des épisodes de sécheresse;
- Les rendements et la qualité ont été variables selon les récoltes, particulièrement les rendements de foin, allant de supérieurs aux moyennes à inférieurs à celles-ci;
- C'est une année record pour la production des pommes, des pommes de terre et du maïs (sucré, fourrager et grain), tandis que les rendements ont été inférieurs aux moyennes pour les récoltes du miel, du soya, du haricot sec, du haricot de transformation et des bleuets;
- On rapporte 7 289 avis de dommages en date du 4 décembre 2007, comparativement à 9 643 l'an dernier à la même période.

Chronique météorologique de la période du 19 novembre au 2 décembre

Des conditions météorologiques de début d'hiver ont caractérisé la semaine du 19 au 25 novembre. Les températures moyennes hebdomadaires (de – 6 à - 2 °C selon les régions) ont été légèrement inférieures aux normales (écart de - 2 à - 0,5 °C). Les précipitations ont totalisé de 20 à 45 mm, réparties sur une période de 4 à 5 jours. Elles sont tombées majoritairement sous forme de neige. Les 21 et 22 novembre, une dépression a laissé des quantités de 15 à 30 cm, particulièrement dans la partie est du Québec.

Des conditions hivernales encore plus prononcées ont marqué la semaine du 26 novembre au 2 décembre. L'intrusion d'air froid a fait chuter les températures sous les normales. En Abitibi, les températures nocturnes ont avoisiné les - 30 °C à quelques reprises. Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de - 13 à - 4 °C selon les régions) ont été inférieures aux normales (écart de - 0,5 à - 2 °C, et jusqu'à - 4,5 °C en Abitibi-Témiscamingue). Il y a eu plusieurs journées avec des précipitations sous forme de neige, dont les 29 et 30 novembre (15 cm de neige dans les régions du centre et de l'est). Les précipitations hebdomadaires ont atteint de 20 à 40 mm, réparties sur une période de 4 à 6 jours.

Finalement, l'importante tempête de neige qui s'est abattue sur le Québec le 3 décembre a laissé des précipitations de 15 à 35 cm selon les endroits.

Les conditions des cultures au 4 décembre

Malgré les épisodes de pluie et de neige en novembre (22, 24, 29 et 30), les conditions climatigues ont permis de terminer, sinon d'avancer de façon très importante, la récolte du maïs-grain. La conjoncture avait toutefois nécessité le report des dates limites de récolte du maïs-grain du 10 au 23 novembre dans la plupart des régions, et au 10 décembre dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (conditions très humides des sols). En date du 4 décembre, cette récolte est terminée dans la majorité des régions, mais il reste quelques champs à récolter (environ 0,7 % des superficies, soit près de 3 000 ha) à certains endroits (Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, Laurentides-Laval, Centredu-Québec, Québec et Lévis). Les accumulations de neige importantes (de 15 à 35 cm) laissées par la tempête du 3 décembre ont mis fin à tous les travaux de récolte pour la saison. On prévoit que ces superficies seront récoltées au printemps.

Un aperçu des rendements de la saison 2007

Les principales causes de dommages de la saison ont été l'excès de pluie, les insectes, les maladies (des cultures et des abeilles), la grêle et des épisodes de sécheresse. Pour certaines récoltes, les rendements et la qualité ont été supérieurs aux moyennes, tandis que pour d'autres, ils ont été de près des moyennes à inférieurs à celles-ci.

Les rendements de l'ensemble des fauches de **foin** ont varié de supérieurs à inférieurs aux moyennes selon les régions. De façon générale, la qualité a été inférieure à la moyenne, principalement dans les régions plus à l'est ainsi qu'en Outaouais. Les principales causes de pertes sont l'excès de pluie, le gel hivernal, la sécheresse et les insectes.

Quoique variables selon les secteurs, les rendements des céréales (avoine, orge et blé) ont été de légèrement inférieurs à près des moyennes, et la qualité correspond à la moyenne. Les rendements et la qualité du canola ont été légèrement supérieurs aux moyennes, tandis que les rendements du soya (principalement affecté par les pucerons) et du haricot sec (sécheresse, excès de pluie et grêle) ont été légèrement inférieurs aux movennes. La qualité de ces récoltes se situe toutefois près des moyennes. Ce fut une année record pour le maïsgrain et le maïs fourrager : les rendements ont été supérieurs aux moyennes dans la plupart des régions, et la qualité, de près de la moyenne à supérieure à celle-ci.

Les rendements ont été de supérieurs aux moyennes à près de celles-ci pour les légumes de transformation (supérieurs pour le maïs sucré) et les pommes de terre. Cependant, les rendements des haricots de transformation ont été inférieurs aux moyennes, à cause de la présence du puceron du soya et de l'excès de pluie. Pour les pommes de terre, les rendements ont cependant été fortement supérieurs aux moyennes dans la région de Lanaudière. Ceux des pommes ont été supérieurs dans l'ensemble des régions, à l'exception de la région de la Capitale-Nationale où ils ont été près des moyennes.

Pour les cultures maraîchères, les rendements ont été, dans l'ensemble, de près des moyennes à légèrement supérieurs à celles-ci. Toutefois, dans certaines régions et pour certaines catégories de légumes, ils ont été légèrement inférieurs aux moyennes, notamment pour les légumes feuillus, en raison de l'excès de pluie, des maladies et de l'excès de chaleur.

Pour la production du miel, les maladies des abeilles, l'excès de pluie et l'excès de chaleur ont fait en sorte que les rendements ont varié de fortement inférieurs à légèrement inférieurs aux moyennes dans la majorité des régions, sauf dans celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que dans le secteur de Granby, où ils ont été près des moyennes. Pour les fraises et les framboises, les rendements et la qualité ont été près des moyennes, sauf dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où ils ont varié de légèrement inférieurs aux moyennes à inférieurs à celles-ci. La saison n'a pas été favorable à la production des bleuets, d'abord en raison du gel hivernal, puis du gel des fleurs au printemps, de sorte que les rendements ont été inférieurs aux moyennes. Pour l'ensemble de ces cultures, la qualité a été près des moyennes de façon générale dans toutes les régions.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 20 novembre (7 159 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 130 nouveaux avis de dommages. En date du 4 décembre 2007, 7 289 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 9 643 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 5 369 sont reliés aux céréales, au maïsgrain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 996 aux légumes (cultures maraîchères : 604, légumes de transformation: 392), 146 aux petits fruits (bleuets: 73, fraises: 62, framboises: 11), 131 aux pommes, 117 aux pommes de terre et 114 au miel (période d'hivernage : 64, période de production du miel : 50). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 399. Notons que la moyenne du total des avis de dommages des cinq dernières années (2003 à 2007) est de 7 257 avis.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 21 890 700 \$, dont 8 293 700 \$ pour les cultures maraîchères, 5 070 400 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses (dont 3 797 900 \$ pour le soya), 2 170 000 \$ pour les légumes de transformation, 2 087 400 \$ pour les pommes, 1 858 300 \$ pour le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 1 127 850 \$ pour les pommes de terre et 712 470 \$ pour les petits fruits.

Concernant les dommages par la sauvagine lors de la saison 2007, un total d'environ 3 750 ha a fait l'objet d'indemnités pour les plantes fourragères (foin), soit 1 000 ha de moins qu'en

2006. Les indemnités versées pour ces dommages concernant le foin totalisent à ce jour 492 000 \$, soit un montant inférieur d'environ 90 000 \$ à la moyenne des cinq dernières années. Pour les autres catégories (maïs et céréales), on estime les versements dus à la sauvagine à 160 000 \$. Pour une quatrième année consécutive, les secteurs d'Alma et de

Gatineau ont été les plus affectés par la sauvagine (toutes cultures confondues) : 1 850 hectares pour lesquels 267 000 \$ ont été versés en indemnités, dans le premier cas, et 1 000 hectares nécessitant 124 000 \$ en indemnités dans le second.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél.: 418 838-5601, poste 6013

Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des pro-

grammes, tél. : 418 838-5601, poste 6012

Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes

tél.: 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle,

La Financière agricole du Québec;

Suivis sur l'état des cultures au Québec au 20 novembre 2007 (pour l'estimation des rendements et la qualité des récoltes) et pourcentage moyen des récoltes réalisées au 4 décembre 2007 pour la culture du maïs-grain, La Financière agricole du Québec:

Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

La Financière agricole Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2008

Rapport Nº 15 – Bilan 2007

En bref :

- L'année 2007 s'est généralement bien déroulée et, dans l'ensemble, les rendements et la qualité des récoltes ont été autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci;
- Les épisodes d'excès de pluie, de sécheresse et de chaleur, ainsi que le gel hivernal et la grêle ont causé des dommages, en plus des insectes (puceron du soya, particulièrement) et des maladies des plantes et des abeilles;
- On rapporte 7 461 avis de dommages, comparativement à une moyenne quinquennale (de 2002 à 2006) de 7 678 avis;
- Les indemnités versées au 4 février 2008 sont de 39 400 000 \$. La Financière agricole prévoit payer des indemnités totales en assurance récolte de 45 000 000 \$.

La saison 2007 en résumé

L'année 2007 s'est généralement bien déroulée pour les récoltes. Dans l'ensemble, les conditions climatiques du début de la saison ont été favorables à l'ensemencement, à la plantation et à la levée des cultures. Celles de la seconde moitié ont toutefois été moins propices à la croissance de certaines cultures dans certaines régions. En effet, les épisodes d'excès de pluie et de sécheresse, ainsi que la grêle et l'excès de chaleur ont causé des dommages, en plus des insectes et des maladies. Par contre, les récoltes à l'automne ont été facilitées par de très bonnes conditions climatiques dans la majorité des régions. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci. Les adhérents à l'assurance récolte ont signalé 7 461 avis de dommages. Pour indemniser les producteurs et productrices du Québec des pertes subies, La Financière agricole a versé des sommes totalisant 39 400 000 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2007 étaient 1 022 146 000 \$, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 2006. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 27 938 000 \$.

Rappelons que la survie à l'hiver des plantes pérennes a été bonne, à l'exception des légumineuses et des bleuetières qui ont subi du gel hivernal dans certains secteurs. Des pertes hivernales importantes dans les ruches ont également été enregistrées. L'ensemencement, les plantations et la levée des cultures annuelles se sont généralement bien déroulés, ainsi que la floraison des pommiers, mais des conditions climatiques variables au cours de l'été ont affecté certaines cultures. On a observé la présence d'insectes, principalement le puceron du soya qui a infesté les champs de soya et de haricots, ainsi que des chenilles de la légionnaire uniponctuée dans les cultures fourragères et les céréales. De plus, la grêle, l'excès de pluie et de vent, les périodes de sécheresse et d'excès de chaleur, ainsi que la maladie ont endommagé certaines cultures, plus particulièrement les cultures légumières. Bien que la fin de l'été et le début de l'automne aient été généralement très favorables aux récoltes, l'absence de gelées mortelles généralisées a retardé la baisse de l'humidité du maïs-grain et du soya. Compte tenu des conditions variables de la saison (semis tardifs, maturité retardée, pucerons, neige hâtive, conditions climatiques variables) dans certains secteurs, les dates limites de récolte de certaines cultures ont été prorogées, dont celles du maïs-grain et du soya presque partout. Sauf exception, la très grande



majorité des superficies a été récoltée avant l'installation de l'hiver.

Quant au rendement des pommes, malgré les dommages importants causés par la grêle et les vents violents, la production annuelle a connu une année record pour ce qui est du volume produit. Les pois et le maïs sucré de transformation ont également connu leurs meilleures récoltes depuis plusieurs années. Favorisés par une saison de croissance très longue, les rendements du maïs-grain et du maïs ensilage ont varié de très bons à excellents en quantité et en qualité. Aussi, les rendements des pommes de terre ont été supérieurs aux movennes. Selon les régions, le gel hivernal, les épisodes de sécheresse et d'excès de pluie au printemps et à l'été, ainsi que les insectes et la crue des eaux ont affecté de façon variable la croissance et la récolte du foin, et ont entraîné des dommages. Aussi, pour les récoltes du miel, du soya, du haricot sec, du haricot frais et de transformation, ainsi que des bleuets, les rendements ont été d'inférieurs aux movennes à autour de celles-ci, en raison des conditions climatiques variables.

Le début de la saison

Rappelons que les conditions hivernales ont été généralement propices à la survie à l'hiver des prairies, des petits fruits et des pommiers. Toutefois, des dommages causés par le gel du sol dans les légumineuses et les bleuetières ont été signalés. En effet, les températures de l'automne qui ont retardé l'endurcissement à l'hiver et l'absence de neige au mois de janvier ont occasionné du gel hivernal. Des pertes importantes dans les ruches, lors de l'hivernage, ont également été enregistrées.

Au printemps, l'ensemencement et les plantations des cultures annuelles se sont déroulés avec succès dans la grande majorité des régions et dans de bonnes conditions de sol. Toutefois, en raison de périodes non favorables dans quelques secteurs, la prorogation des dates limites des semis et des plantations a été nécessaire. En effet, la neige tardive et l'excès de pluie ont compliqué l'ensemencement et la plantation de certaines cultures maraîchères, ainsi que des légumes de transformation.

Dans l'ensemble, un dosage équilibré d'humidité et de chaleur a favorisé la germination, la levée et la croissance des cultures annuelles dans la plupart des régions. Le développement des plantes fourragères a été généralement bon pour la première fauche de foin. On a observé une bonne floraison ainsi que des conditions adéquates pour la pollinisation des pommiers dans les principales régions productrices. Toutefois, certains secteurs, principalement ceux plus au nord, ont connu des périodes d'excès de pluie ou de sécheresse, de températures fraîches ainsi que du gel ayant affecté différentes cultures. D'autre part, des orages accompagnés de vents violents, de grêle et de pluies abondantes, en juin, ont occasionné des dommages localisés, principalement en Montérégie.

Les conditions estivales

De façon générale, la température a été bonne pour la récolte de foin sec jusqu'à la fin de juin. À partir de ce moment et jusqu'à la mi-juillet, les précipitations fréquentes et parfois abondantes ont nui, dans certains secteurs, au bon déroulement de la fenaison et retardé la récolte de la première fauche, ce qui a entraîné des baisses de rendement. D'autre part, la présence de chenilles de la légionnaire uniponctuée ainsi que la crue des eaux ont également occasionné des pertes dans certaines régions.

Le développement des cultures légumières, au cours de l'été, a été bon de façon générale. Cependant, les températures fraîches et l'excès de pluie ont favorisé le développement de maladies fongiques et bactériennes dans plusieurs champs de légumes fruits et de légumes racines. Les fortes pluies accompagnées de vents violents et de grêle ont aussi endommagé grandement quelques champs. La production de haricots frais a particulièrement souffert de l'épidémie du puceron du soya, et plusieurs champs ont été abandonnés. Les haricots de transformation ont également subi cette infestation, particulièrement les jeunes plants. De plus, les conditions sèches de la fin du mois de juillet ont ralenti la croissance des plants des légumes de transformation.

La croissance des céréales a été bonne. Cependant, quelques champs de céréales ont été affectés par la maladie et les insectes, comme la légionnaire Aussi, des périodes de fortes pluies et de vent, ainsi que des températures fraîches ont entraîné le jaunissement, la verse et des retards de maturité des céréales dans plusieurs régions, particulièrement dans l'est du Québec. On a également signalé de l'échaudage des céréales dans certains secteurs. Les conditions climatiques de la seconde moitié de la saison ont été peu propices aux protéagineuses. En effet, de façon généralisée,

le soya a été infesté par le puceron du soya, dont la population a augmenté à partir de la mijuillet, ce qui a nécessité l'application d'insecticides. La récolte des haricots secs a été affectée par des périodes de sécheresse ainsi que par la présence du puceron du soya à certains endroits. La grêle et la sécheresse ont également endommagé certains champs. Les conditions climatiques ont par ailleurs été excellentes pour le développement du maïsgrain et du maïs fourrager.

Les conditions climatiques ont également été très favorables à la production des pommes. Durant la saison, les précipitations régulières ont favorisé la production de fruits de gros calibres, et les nuits fraîches du mois d'août, leur coloration. Cependant, plusieurs épisodes de grêle et de vents violents ont entraîné des dommages sévères dans plusieurs vergers de la Montérégie, et les pommes, ainsi affectées, ont dû être acheminées à la transformation.

La saison de croissance des pommes de terre a été bonne en général. Toutefois, l'excès de pluie des mois de juillet et d'août a entraîné des maladies et rendu l'opération de buttage difficile, principalement dans les terres argileuses du Bas-Saint-Laurent. Des épisodes de grêle ont également affecté certains champs, notamment dans les régions de la Mauricie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans cette dernière région, certaines superficies ont dû être abandonnées à cause de la maladie.

La production du miel a été défavorisée par les conditions estivales variables, comme des températures fraîches, des précipitations continues ou des périodes de chaleur et de sécheresse. Ces conditions, selon les régions, n'ont pas favorisé le travail des abeilles, de sorte que la récolte de miel s'est soldée généralement par des rendements inférieurs aux moyennes.

La cueillette des fraises et des framboises a été bonne. La saison n'a pas été favorable à la production des bleuets, principalement en raison du gel hivernal ainsi que du gel des fleurs au printemps, de sorte que les rendements ont été inférieurs aux moyennes.

La fin de saison

Les récoltes des cultures maraîchères se sont bien déroulées dans l'ensemble. L'excès de chaleur a causé du chevauchement dans la maturité de quelques variétés de maïs sucré à la fin de l'été et dans les légumes feuillus à l'automne. Le gel hâtif a endommagé certains champs dans les terres sablonneuses. Des retards de maturité ont nécessité la prorogation des dates limites de récolte pour certaines cultures dans certaines régions. Les conditions climatiques plus sèches à la fin de la saison ont cependant aidé à réduire le développement des maladies, ce qui a favorisé la qualité et les rendements des cultures maraîchères. Les rendements ont été, en effet, autour des moyennes, voire excellents dans les régions de Lanaudière et de Laurentides-Laval. Les dates limites de récolte du maïs sucré et des haricots de transformation ont été prorogées, compte tenu des conditions variables de la saison (semis tardifs, maturité retardée, pucerons). Pour les légumes de transformation, les rendements des haricots ont été inférieurs aux moyennes, alors que les pois et le maïs sucré ont connu leurs meilleures récoltes depuis plusieurs années. Somme toute, les légumes feuillus ainsi que les haricots frais et de transformation ont été les cultures légumières les plus affectées durant cette saison.

Bien que la fin de l'été et le début de l'automne aient été favorables au battage des céréales et du canola, les pluies abondantes de la fin de l'automne ont rendu les récoltes plus difficiles et ont nécessité la prorogation des dates limites de récolte, principalement dans le secteur est du Québec. L'absence de gelées mortelles généralisées a, quant à elle, retardé la baisse de l'humidité du maïs-grain et du soya. Des épisodes de pluie et la neige hâtive par endroits ont nécessité la prorogation des dates limites de récolte de ces deux cultures dans la majorité des régions. Les rendements des céréales et du canola ont été majoritairement autour des moyennes, tant en quantité qu'en qualité. Quant à ceux du soya et du haricot sec, ils ont été inférieurs aux moyennes dans l'ensemble, mais la qualité de ces récoltes se situe toutefois autour des movennes. Finalement, la production annuelle du maïs-grain a été excellente en quantité et en qualité.

Pour ce qui est des pommes, malgré les dommages causés par la grêle, les rendements et la qualité ont été excellents. Quant aux pommes de terre, la récolte a été compliquée par des épisodes de pluies fréquentes dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, ce qui a nécessité la prorogation de la date limite de récolte. Malgré certains conditions variables, dans l'ensemble la production a été supérieure aux moyennes, et la qualité a été bonne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 4 février 2008, 7 461 avis de dommages sont enregistrés pour la saison 2007. Notons que le total moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2002 à 2006) est de 7 678. La Financière agricole prévoit payer des indemnités totales en assurance récolte de 45 000 000 \$. Les indemnités versées au 4 février 2008 sont de 39 400 000 \$, comparativement à 56 800 000 \$ à la même période en 2007 (pour des indemnités totales

de 69 700 000 \$ en 2006). Les indemnités pour la saison 2007 se répartissent comme suit : 14 505 000 \$ pour le foin, 9 238 000 \$ pour les cultures maraîchères, 6 580 000 \$ pour les et les protéagineuses. 4 504 000 \$ pour le soya, 2 451 000 \$ pour les légumes de transformation, 2 421 000 \$ pour les pommes, 2 044 000 \$ pour le miel, dont 1 046 000 \$ pour la protection hivernale, 1 364 000 \$ pour les pommes de terre et 726 000 \$ pour les petits fruits, dont 405 000 \$ pour les bleuets.

Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche. Sylvie Allard, agente de recherche, Daniel Morin, agronome,

Claire Larue, soutien rédactionnel.

Références: Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2007 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;

Rapports de la saison 2007 de l'état des cultures au Québec, la Direction de

l'intégration des programmes;

Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière

agricole du Québec.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière de prévision d'indemnité.

> La Financière agricole Ouébec 🕡 🕷